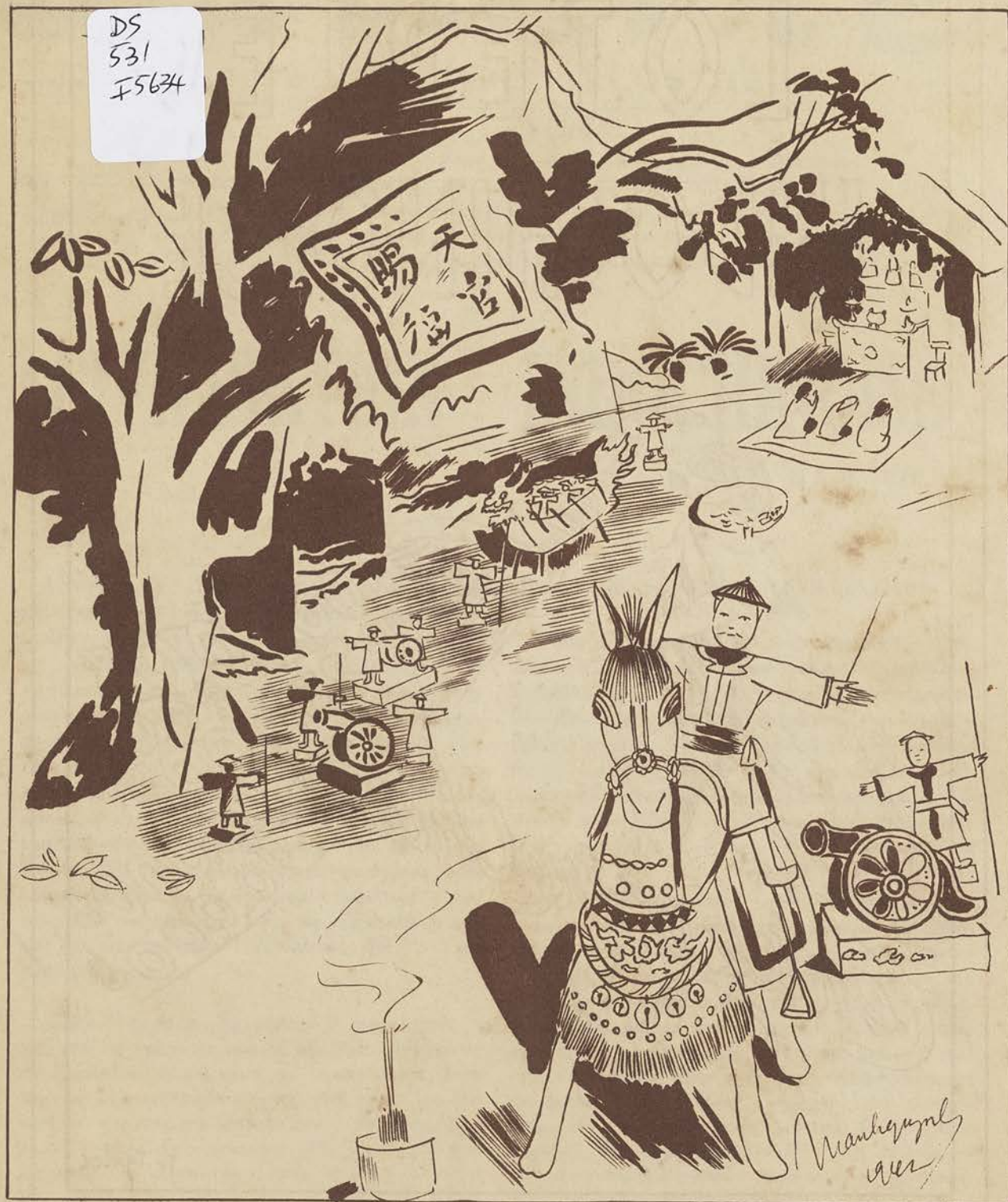


INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

DS
531
F5634



LA FÊTE ANNAMITE DU DOAN-NGO

(5^e jour du 5^e mois — 18 juin 1942)

et les pratiques magiques contre les esprits malfaisants de l'été.

LOTÉRIE INDOCHINOISE



-TR. TANLOC

Indochine

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur : Jean SAUMONT

DIRECTION-ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes — HANOI — Téléphone 428

ABONNEMENTS { INDOCHINE et FRANCE. Un an 15 \$ 00 — Six mois 8 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 40
ETRANGER Un an 24 \$ 00 — Six mois 13 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 60

CIVILISATION

L'histoire de l'Indochine est celle de sa géographie. Adossée à la masse continentale asiatique, placée comme un pont entre la Chine et l'Inde, entre l'Orient et l'Occident, et jetée comme un « balcon sur le Pacifique », la péninsule indochinoise était de toute évidence destinée à être un lieu de rendez-vous, un terrain de rencontre des peuples, des races et des civilisations. Ce que fut l'Indochine dans le passé, et ce qu'elle pourra être demain, est déterminé par le facteur géographique. Carrefour des idées et des races, elle s'est vue depuis longtemps assigner la mission de creuset où s'élabore une formule originale de civilisation, née des divers courants civilisateurs qui s'y rencontrent.

Cette « grande expérience » appartient à l'avenir en même temps qu'elle fait déjà partie de l'histoire. Aussi, tout en la réservant comme un sujet d'étude passionnant pour les historiens des générations futures, nous semblerait-il permis d'en présenter dès à présent une esquisse, un bilan provisoire et d'en dégager les données aussi bien que les premiers résultats acquis.

INDOCHINOISE

par TÂN NAM TỬ.

LE SENS DU MOT CIVILISATION INDOCHINOISE

Tout d'abord, essayons de situer et de ramener à sa plus simple expression le problème, lequel peut s'énoncer ainsi : de la rencontre des divers courants de civilisation sur son territoire, naîtra-t-il pour l'Indochine une personnalité culturelle ? Ce qu'on appelle la civilisation indochinoise sera-t-il un mélange d'éléments inconciliables ou bien une véritable culture neuve et originale ayant son cachet particulier ?

Avant de prendre position, empressons-nous de dire que nous entendons ici la civilisation au sens noble et élevé du mot, au sens spirituel, et non au sens vulgaire que la vie courante et quotidienne lui prête. En effet, pour nous placer seulement sur le plan matériel, il faut reconnaître que bon gré ou mal gré, l'Indochine s'est détournée définitivement du passé et s'achemine, chaque jour davantage, vers la civilisation moderne. Encore que depuis plus d'un demi-siècle, nos lettrés se soient évertués à pousser les hauts cris, le divorce peut-être considéré comme accompli entre les générations d'aujourd'hui et le vieux cadre

dans lequel s'enfermaient les générations d'hier. Il n'entre pas dans notre intention de nous mettre à la suite du génial auteur de l'« Offrande lyrique » pour faire le procès de cette civilisation, « présent démoniaque » qui vient de l'Occident ; ni non plus de nous laisser embrigader parmi les partisans de la table rase pour lui tresser aveuglément des couronnes. Nous voulons dire simplement que la civilisation mécanique moderne, née et développée en Europe, est en train de déferler sur tous les continents ; et l'Indochine, pas plus qu'aucune autre contrée de l'Asie, ne peut songer à défendre l'accès de son habitat à un mode de vie qui achève, de nos jours, de devenir universel. Du point de vue matériel, il est donc bien évident que l'Indochine ne saurait maintenir une formule personnelle, mais achève plutôt de devenir comme « tout le monde ». En cela l'Indochine n'est pas et ne saurait être originale.

Mais la civilisation, entendue au sens noble et élevé de ce mot, nous reprendre la définition d'un poète, c'est bien autre chose ; ce sont ces mystérieux reflets dont rayonne l'âme d'une nation ; ce sont ces façons de sentir, ces modes de penser et ces manières d'agir lesquelles en se réunissant, composent la plus haute expression de vie de cette âme. En d'autres termes, une civilisation est avant tout un ensemble de valeurs spirituelles d'une efficacité éprouvée et aptes par conséquent à régler les idées, à gouverner les sentiments, à animer les croyances, à orienter les goûts et à diriger les affections d'une collectivité humaine ; valeurs qui résultent d'un long et laborieux amalgame des divers éléments que cette collectivité a patiemment puisés dans le temps et dans l'espace et aussi dans la diversité du fond racial, telle l'abeille fabriquant avec le suc de différentes fleurs un gâteau doré.

C'est en nous élevant sur ces hauteurs que nous envisagerons la civilisation indochinoise ; et nous pouvons affirmer dès l'abord que c'est une civilisation d'une riche originalité qui est en train de naître, qui l'est déjà en partie, sur le sol indochinois.

Celui-ci a servi de carrefour à trois des plus grands courants civilisateurs dont s'honore notre humanité : la civilisation chinoise et confucéenne, la civilisation bouddhique, la civilisation occidentale.

LA CIVILISATION CHINOISE CONFUCÉENNE

La civilisation chinoise est la mère de notre civilisation annamite traditionnelle ; elle en constitue le fonds, la base, le capital premier sur lequel notre peuple a bâti sa fortune nationale. En effet, quelles que soient les origines du peuple annamite, qu'il soit venu des terres lointaines du Thibet ou descendu d'une des nombreuses tribus Yuê du Chekiang, comme l'ont voulu prouver certains savants ; ou encore qu'il soit le résultat d'une fusion, dans le delta même du Tonkin, d'éléments indonésiens et d'éléments Thaï comme on tend à l'admettre aujourd'hui, une chose est patente, c'est que la race annamite primitive a subi, à partir d'une époque très reculée, la forte et tenace influence chinoise sur le double plan ethnique et culturel. Sur ce dernier plan, cette influence s'est manifestée principalement par le confucianisme, la doctrine du grand Sage du pays de Lou, qui fut introduite en Annam dès les premiers temps de la domination chinoise et qui demeurera sous les diverses dynasties nationales successives, une force dominante régissant la famille et la cité annamites. Il n'entre pas dans le cadre de cet article de faire ici une analyse, fût-ce dans ses grandes lignes, de la doctrine du Maître ; il nous suffira de préciser qu'en apprenant aux hommes le sens de la hiérarchie et de la discipline, en leur inculquant le goût du perfectionnement de soi-même et des autres, en leur enseignant cette vertu cardinale d'humanité qui est à la fois piété filiale, fidélité envers le prince, justice envers les semblables, en leur proposant enfin un idéal du sage qui est bon sens, mesure, ordre et raison, raison surtout, le confucianisme a donné ainsi à notre peuple un cadre moral et spirituel dans lequel a pris forme de bonne heure la nation annamite.

LA CIVILISATION BOUDDHIQUE

Mais l'Annam n'est pas toute l'Indochine, et la culture confucéenne ne fut pas la seule à fertiliser le champ d'action indochinois. L'Indochine, « la bien nommée », est un pont reliant l'Inde et la Chine. C'est la terre de transition entre d'une part, la pensée hindoue si haute et si puissante qu'elle évoque étrangement les cimes neigeuses de l'Himalaya, d'autre part, la pensée chinoise riche et ma-

jestueuse comme le cours du Yang-tse qui la reflète. Aussi s'explique-t-on les interférences d'ordre culturel dont elle a été l'objet.

Cette autre formule de civilisation, l'Indochine l'a reçue d'une façon aussi complète que possible ; et elle a marqué le sol indochinois d'empreintes aussi fortes et aussi profondes que le confucianisme. En effet, sous la forme du Petit Véhicule Hynayana (Tiêu Thừa), le bouddhisme s'est implanté à l'Ouest du Mékong dans les temps les plus anciens. Il a donné aux Cambodgiens et aux Laotiens plus qu'une religion, une civilisation, avec son écriture, sa morale, ses arts et ses institutions politiques et sociales.

En ce qui concerne l'Annam, qui fut pendant longtemps une annexe politique et spirituelle de la Chine, le bouddhisme a pris le long chemin du Nord, à travers le Thibet et la Chine, pour lui venir sous la forme du Grand Véhicule (Đại Thừa). Il fut un temps où la religion bouddhique était très prospère en Annam et l'objet d'un culte fervent de la part de nos souverains et de notre peuple. Sous les dynasties des Ly et des Trần en particulier, on a vu des rois préférer la vie monastique aux pompes royales et des bonzes appelés aux plus importantes charges diplomatiques. Enfin, ce qui dit aux moins avertis d'entre nous la présence invisible et pourtant réelle du bouddhisme en ce pays, ce sont ces paysages spécifiquement bouddhiques si souvent chantés par les poètes, décrits par les écrivains et dessinés par les peintres ; ces pagodes aux toits cornus et sculptés d'où partent tous les jours dans l'harmonie du soir et comme pour communier avec la poésie bleue du ciel, les sons pénétrants et mélancoliques des cloches, et qui cachent leur silhouette à la fois humble et grave derrière le figuier chargé de branches et d'ans, à côté d'un vieux puits aux eaux claires, vivante image d'une source vive où viennent s'abreuver les âmes assoiffées d'idéal et de foi. Aujourd'hui même, alors que sous les coups répétés d'une civilisation matérielle agressive et envahissante, certaines disciplines et même certaines croyances se sont effritées, la vénération demeure entière envers le Bouddha sauveur, le Bouddha de la volonté droite, du langage droit, de l'action droite, le Bouddha du sacrifice, le Bouddha du pardon qui vous montre l'honnête homme acceptant de tomber sous les coups des méchants « comme l'arbre

santal qui, lorsqu'on l'abat, parfume la hache qui le frappe », le Bouddha de l'universelle compassion et de l'infinie pitié enfin.

C'est que le bouddhisme s'est intégré comme un élément fondamental dans notre vie spirituelle. Loin de la compromettre ou de la contrarier, il est devenu un complément nécessaire de la civilisation chinoise et confucéenne, soucieuse surtout des valeurs pratiques, et à laquelle il apporte le goût sinon les moyens d'une haute élévation spirituelle.

Tel est très sommairement esquissé le bilan des conquêtes spirituelles faites par l'Indochine au cours des vingt siècles passés. Elles constituent la base, le fondement commun.

Mais si riche qu'il soit, cet héritage qui nous vient de la civilisation bouddhique et confucéenne est apparu incomplet à la lumière des événements. Car si la civilisation chinoise penche trop souvent vers le formalisme et la routine, vers le statisme et l'immobilisme, la civilisation bouddhique née sur les bords du Gange, dans ces contrées tropicales où les facultés intellectuelles ne se sauvent qu'en se décuplant, se tourne avec excès vers « la spéculation pure » qui lui font perdre de vue son substratum humain, ou bien elle sombre dans un animisme simpliste et grossier, comme il arrive trop souvent pour le Grand Véhicule. L'une et l'autre comportent des lacunes, des fissures, des défaillances, des faiblesses. Il appartenait à la civilisation occidentale d'y remédier par ses apports.

Et nous voici arrivés devant un chapitre nouveau et passionnant de l'histoire de la civilisation indochinoise.

LA CIVILISATION OCCIDENTALE ET FRANÇAISE

Il y a plus de cinquante ans que s'est produit cet événement capital : l'arrivée de la France en Indochine. Ce « hasard de l'histoire », comme l'appelle un de nos confrères, encore qu'il fût quelque peu inattendu, semble cependant procéder moins du pur contingent que de quelque intention providentielle, si l'on pense aux répercussions riches et profondes qui l'ont suivi.

En effet, la présence de la France ne s'est pas traduite seulement pour l'Indochine par un mieux-être matériel, une sécurité accrue, mais plus précisément par un enrichissement progressif et constant sur le double plan moral et

intellectuel. Car la France n'est pas venue en Indochine les mains vides ; car cette France est l'héritière prestigieuse d'un grand patrimoine spirituel ; car elle est la représentante la plus éminente et la plus qualifiée de la civilisation occidentale.

La civilisation occidentale ! Comme ces deux mots ont fasciné nos jeunes années de collégien ! Malgré ses erreurs et ses égarements de surface, nous contemplons ses profondeurs intangibles avec une admiration renouvelée. Elle est vraiment cette forêt des contes de fées où, à mesure que nous avançons, se présentent à nos yeux des merveilles toujours nouvelles.

La civilisation occidentale est une accumulation de richesses résultant d'apports innombrables et divers de tous les peuples d'Europe au cours des siècles. En grand, on peut dire que cette civilisation renferme dans son sein les trois grands courants civilisateurs dont l'Europe est tributaire : le courant greco-latin-chrétien, le courant celto-nordique-protestant, le courant slavo-orthodoxe.

De ces trois courants, si le premier, le plus important a modelé la civilisation française, il ne faut pas mésestimer l'influence des deux autres. Il ne faut pas passer sous silence, en particulier, les emprunts faits au riche fonds de la culture protestante, nocive dans ses excès mais souvent bénéfique dans sa substance. On peut penser ce qu'on veut de cette forme de civilisation. Elle a ses grandeurs et ses faiblesses. Mais elle est, et ce qui fait l'originalité et la force de la France c'est qu'elle y puisa largement, sans s'en rendre esclave.

Ceci dit, nous insisterons sur la civilisation gréco-latine-chrétienne qui est, essentiellement, la Civilisation française.

On ne saurait trop apprécier le rôle capital qu'ont joué la Grèce et Rome dans l'évolution du monde ; on ne saurait trop souligner le prix inestimable que représentent ces cultures épanouies sous le ciel bleu de l'Attique ou sur les rivages ensoleillés de l'Italie. La Grèce d'Homère, d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, de Xénophon, d'Aristote, de Socrate, de Platon ; la Rome de Térence, d'Ovide, de Virgile, de Cicéron, ont rendu d'immenses services au monde en libérant la connaissance humaine des nuées théologiques, en posant les premières disciplines sur lesquelles furent bâties la famille et la cité. L'une et l'autre, avec leur pléiade de poètes, d'artistes, d'écrivains, de

philosophes, de législateurs et de savants ont les premiers constitué pour l'Europe un trésor de valeurs spirituelles, de beautés et de grandeurs sans lesquelles, ce qu'on appelle aujourd'hui la civilisation européenne, serait peu de chose.

Or, cette civilisation gréco-latine est venue de bonne heure en France pour y croître, prospérer et sans doute survivre à la décadence de Rome et d'Athènes ; elle est venue par le chemin de la Méditerranée, à la suite des armées de César. La France fut l'héritière en ligne directe, elle reste la dépositaire, la gardienne vigilante d'une pensée qui demeure comme le plus pur honneur de l'humanité. C'est que la France incarne avec un art inégalé, une fidélité constante, les traditions gréco-latines. Mieux, pour reprendre une affirmation de Péguy, la Grèce et Rome, ce ne sont que des France déguisées, des France qui n'ont pas encore trouvé leur vraie demeure et qui ont dû porter ces faux noms pour défendre déjà l'esprit. Dans une lettre à Ernest Psichari, Péguy n'a-t-il pas écrit :

« Les Français, mon ami, ont repoussé deux grandes fois les Barbares. Une première fois, habilement dissimulés sous le nom de Grecs, ils repoussèrent, ils refoulèrent l'Orient perse, la barbarie persane... La deuxième fois, revêtus du nom de Romains, ils arrêtaient, ils refoulèrent, ils repoussèrent l'Orient punique, le même Orient qui, pour mieux nous tourner, s'était fait le Midi. »

Mais si puissante et si riche que fût la pensée gréco-latine, il lui manquait le souffle d'une métaphysique vivifiante et d'une morale universelle. Elle participait de la condition humaine des hommes qui l'avaient conçue, car les Dieux de Rome et d'Athènes ne furent que des surhommes. Il fallut que le Christ vînt, qui accomplit le geste salvateur en ouvrant dans la prison terrestre une échappée sur les horizons éternels, en y faisant entrer les larges souffles de la Charité. L'Eglise chrétienne fut mieux qu'une religion de l'amour ; ce qu'elle donna à l'homme fut mieux qu'un enrichissement de sa sensibilité, ou de nouvelles institutions politiques et sociales, ce qu'elle lui donna c'est le goût, la faculté, le moyen pour ainsi dire de se reconnaître et de se libérer de sa condition. Inutile d'insister, ces choses sont trop connues. La France est « la fille aînée de l'Eglise ». Et il semble bien, à la lumière des événements

qui ensanglantent le monde, qu'il n'y ait pas d'autre salut pour l'humanité qu'en chrétienté.

Ainsi s'est trouvée réunie en France, par un concours de circonstances exceptionnellement heureuses, la plus grande partie, la plus grande et la plus belle, des richesses qui sont à la base de la civilisation occidentale. Et de ces richesses, la France a réussi avec l'art savant de son génie, de ce génie qu'elle tient de sa race, de son sol, de son climat, de son beau ciel, à faire ce chef-d'œuvre unique que nous appelons la Civilisation française, chef-d'œuvre qui est avant tout Intelligence et Charité.

MISSION DE LA FRANCE

Et voici la France en Indochine. Voici que depuis plus d'un demi-siècle, la civilisation française s'est rencontrée ici avec les civilisations indochinoises traditionnelles. Qu'en sortira-t-il, qu'est-il sorti de cette rencontre ? Il en est sorti et il en sortira la Civilisation indochinoise.

Que sera cette civilisation quand elle aura atteint son plein épanouissement ? Il serait peut-être au-dessus de notre intelligence de la concevoir dans tous ses détails. Du moins en présence des résultats obtenus, nous pouvons nourrir la certitude que sur le sol de l'Indochine, la France fera ce qu'elle a fait depuis deux mille ans, sur le sien : d'un mélange, elle fera une combinaison harmonieuse ; d'éléments divers et quelquefois disparates, elle fera une synthèse riche et originale animée par une seule

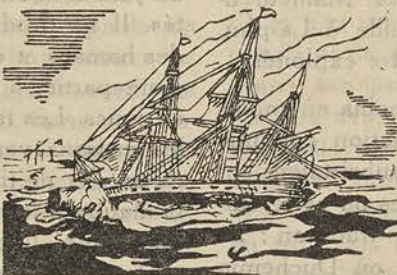
âme, un seul idéal. La civilisation indochinoise sera demain telle que nous la souhaitons ; elle se présentera comme une harmonie féconde de tout ce qu'il y a de beau, de bon et de vrai ; de tout ce que l'humanité a pu découvrir et garder au cours de son ascension douloureuse et magnifique ; elle ne démentira pas les traditions de notre histoire ni de nos races ; elle empruntera à toutes les cultures, à la Chine, au Japon ; mais elle s'imprénera avant tout du génie Français ; elle lui empruntera cette clarté lumineuse, cette mesure souple et élégante, ce goût large mais délicat, cette grâce infiniment exquise qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Elle fera de l'Humanisme français le ciment de sa Civilisation.

Ainsi à l'école de la France, avec le concours français, l'Indochine acquerra une personnalité culturelle, à la fois une et diversifiée qui, parce qu'elle participe de toutes les influences, n'en sera que plus originale, plus efficiente.

Ainsi sur le plan culturel comme sur bien d'autres, la Fédération Indochinoise deviendra, pour la plus grande confusion des sceptiques, non une formule creuse ou une création hybride, mais une vivante et magnifique réalité.

C'est pourquoi nous avons foi en l'avenir et foi en la France qui nous ouvre les portes de l'Espérance.

Et « que ceux qui n'ont pas la foi restent à la porte du temple ».



LE JUTE DANS LE NORD-INDOCHINOIS

par BAREUZAI.

IEILLE question que les circonstances remettent à l'ordre du jour après une longue éclipse.

Au début du siècle, déjà, si l'on se reporte à la documentation du *Bulletin économique*, le Tonkin et le Nord-Annam essayent de produire, en partie tout au moins, les fibres demandées par la Métropole.

Les promoteurs de la culture du jute, connus de tous ceux qui ont compulsé les archives furent Duchemin, de la maison Saint Frères ; Coudoux, planteur à Voibo, et Martin de Flacourt, fonctionnaire des Services agricoles. De grands espoirs naquirent de leurs essais, car le jute produit était très beau et très apprécié en Europe. Cependant, les efforts considérables entrepris pour étendre les cultures, améliorer les rendements, modifier les méthodes de préparation, n'amenèrent aucun résultat durable. Toutefois, une variété de jute importée fut acclimatée : elle subsiste encore sous le nom de « Day tày ».

Au cours de l'autre guerre, alors que l'économie indochinoise tendait à produire le maximum de matières premières, le jute fut de nouveau l'objet d'études sérieuses. Malheureusement, les travaux de Hautefeuille à La-phu, sur la Rivière Noire, ne purent être exploités.

Des conditions générales de moins en moins favorables entraînèrent une réduction continue des cultures de jute. Vers 1936, subsistaient encore deux plantations européennes où cette culture se maintenait, surtout par tradition ; au Tonkin, la concession Maldan, où Duchemin avait travaillé ; en Annam, la plantation Coudoux, à Voibo, gérée par la S. A. N. A.

En 1938, il ne restait plus, au total dans le Nord-Annam, qu'une trentaine d'hectares (dont le tiers environ sur les domaines de la S. A.

N. A.) et au Tonkin, à peine 360 hectares de cultures strictement indigènes cantonnées dans le Delta.

Quelles raisons empêchaient donc cette culture de se développer, puisque, d'une part, les besoins locaux en articles fabriqués en jute étaient considérables et que, d'autre part, le marché métropolitain appréciait notre produit ?

Il ne pouvait s'agir de raisons d'ordre physique, puisque le sol et le climat permettaient d'obtenir des rendements élevés en fibres de bonne qualité. Elles étaient donc d'ordre strictement économique. L'absence de débouchés mondiaux, un marché local très étroit, entravaient le développement du jute en favorisant la concurrence d'autres cultures. Celle du maïs, par exemple, plus sûre, de coût moins élevé, et dont les produits de vente facile étaient, par surcroît, protégés.

Le jute était préparé par les paysans sous forme de lanières d'écorce raclées et séchées. Cette préparation lui interdisait les marchés mondiaux où seules sont demandées les fibres rouies.

L'artisanat seul travaillait à la transformation du jute et n'en absorbait que de faibles quantités. Il ne produisait, en effet, que des cordes, des hamacs et diverses ficelles destinées, en majeure partie, à constituer les chaînes des nattes en joncs. Les tentatives entreprises pour orienter les artisans vers la fabrication plus importante de sacs et de tissus d'emballage avaient échoué, la filature à la main se révélant trop lente et trop imparfaite. Il eut fallu pour répondre aux besoins de l'Indochine et encourager la culture du jute, une industrie de transformation.

L'artisanat laissait chaque année un certain disponible exporté sur Hongkong et Saigon. La proximité de ces ports permettait, en effet, de négliger le coût du fret des lanières, marchandise

encombrante. Elles étaient alors susceptibles de concurrencer la ficelle du Bengale, dans la couture des sacs. Mais cette utilisation bien spéciale des lanières n'ouvrait encore que des débouchés limités.

Ne pouvait-on vendre le disponible sur le marché mondial en le transformant en fibres ? Sans doute, et maints essais furent tentés sans résultats. L'abondance plus ou moins grande de la récolte pouvait bouleverser un marché de quelques milliers de tonnes de lanières et faire varier les prix sans aucune liaison avec les cours mondiaux du jute-fibre. Or, la valeur des lanières déterminait celle des fibres locales.

Les colons européens préparant directement de grosses quantités de belles fibres rouies parvenaient à les écouler, sans intermédiaire, vers l'extérieur, en négligeant les cours des lanières. Mais le commerçant qui aurait voulu les imiter se trouvait en face des pires difficultés.

Deux solutions se présentaient alors : soit s'assurer un tonnage important par un système d'avances à la culture et de contrats avec les producteurs ; soit acheter des lanières aux Chinois entre les mains desquels la récolte était concentrée. La multiplicité des contrats à passer par suite de la dispersion et de l'exiguïté des champs, la variabilité des rendements, le peu de recours à espérer contre les cultivateurs défaillants rendaient ce procédé particulièrement dangereux.

La seconde méthode était plus sûre mais elle nécessitait une organisation de rouissage dont la complication n'eut pas été compensée par une rémunération suffisante régulière et stable, les quantités à exporter et les prix des lanières variant au point d'interdire tout commerce pendant plusieurs années.

Il n'existait d'ailleurs pas en Indochine de spécialiste du commerce du jute capable de classer la marchandise avant de la présenter sur le marché mondial et d'obtenir ainsi les meilleurs prix. Enfin, et ce point est capital, faute de presses puissantes qui manquent encore dans nos installations portuaires, il était impossible d'avoir pour le jute des frets normaux. Il fallait se résigner, en attendant, à expédier notre production sur les marchés les plus proches de l'Indochine. En 1938-1939, quelques exportations de fibres eurent lieu sur Hongkong, pour l'usine récemment installée au voisinage de cette ville. On pouvait espérer qu'un courant commercial s'établirait et favoriserait les efforts des Services

techniques pour étendre la culture et la pratique du rouissage. De plus on pouvait penser que ces exportations prépareraient la réalisation de projets capables d'apporter la solution définitive.

On se préoccupait, en effet, de monter en Indochine l'industrie de transformation qui la libérerait au moins en partie du tribut considérable versé chaque année au Bengale pour la fourniture de sacs. Les conditions apparaissaient favorables aux spécialistes qui soutenaient avec raison que l'usine trouverait très rapidement sur place toute la matière première nécessaire grâce à l'impulsion que sa seule présence apporterait à la culture. La guerre a retardé seulement, nous l'espérons, la création de cette industrie car elle seule est capable de faire disparaître la plupart des facteurs défavorables que le jute rencontre dans sa concurrence avec les autres cultures.

La principale culture concurrente du jute est celle du maïs. L'une et l'autre aiment les terres élevées, saines, riches, se travaillant facilement. Mais le jute exige une meilleure préparation du sol et une plus grande fertilité. D'autre part, évoluant plus tardivement dans l'année, sa culture en casier doit être conciliée avec celle du riz de saison des pluies qui lui succédera toujours, tandis qu'en lit majeur elle doit être en mesure d'échapper ou de résister aux crues. Les ressources en fumure, en main-d'œuvre dont le cultivateur a besoin pour cultiver le jute sont beaucoup plus considérables que pour le maïs et limitent encore les possibilités d'extension. Enfin les paysans préfèrent le maïs dont la culture est soumise à moins d'aléas et dont ils peuvent toujours consommer les produits en cas de mévente.

Cependant, compte tenu de tous ces facteurs, il existe le long des fleuves de larges superficies où le jute pourrait être semé avec succès. Mais pour que le paysan s'y décide il faut qu'il y trouve son intérêt. Il estime, et le calcul prouve, que les avances faites à la culture sous forme d'engrais, de semences, de main-d'œuvre ne sont remboursées de façon normale que si le prix des lanières est égal à deux fois et demie ou trois fois celui du maïs. Tant que le maïs bénéficia d'un débouché privilégié sur le marché métropolitain cette différence de prix ne put exister. Elle apparut en 1939, lorsque le marché français n'offrit plus de protection particulière aux maïs coloniaux et les superficies de jute, qui n'avaient cessé de diminuer jusqu'alors,

s'accrurent rapidement. Elles atteignirent 900 hectares en 1941. La production se vendit facilement et en grande partie sous forme de fibres rouies pour satisfaire aux demandes de l'exportation et du marché intérieur.

En effet, le Japon, ancien client du Bengale, ne peut, malgré des efforts considérables, produire à Formose le tonnage de jute qui lui est indispensable. D'autre part, sous l'effet du blocus, les utilisations locales se sont développées et ont absorbé des quantités considérables de matière première.

Malgré la hausse du prix des céréales l'écart entre les cours du jute et du maïs subsiste et les semis sont entrepris actuellement sous des auspices favorables qui permettent d'espérer des extensions de culture inconnues jusqu'ici. Elles ne feront qu'augmenter encore en 1943 si les cours, lors de la campagne 1942, conservent leur écart et favorisent l'action des Services techniques. Entreprise depuis plusieurs années pour étendre la culture et améliorer la préparation des produits, cette action a partout été très favorablement accueillie et a obtenu des résultats très intéressants.

Dans quelques années, lorsque le jute aura

vraiment pris de l'importance, et ne sera plus une production accessoire, lorsque de nouveaux cultivateurs auront pris l'habitude de planter du jute et d'en retirer des revenus réguliers, il est fort possible que l'écart nécessaire entre les cours de la céréale et celui du textile puisse être quelque peu réduit. Cependant les paysans répugnent à se sentir à la merci des commerçants auxquels ils doivent vendre obligatoirement une récolte de matière première qu'ils ne peuvent consommer. Il faudrait donc qu'un marché stable fût organisé. L'exportation peut à la rigueur créer ce marché ; mais il y a eu trop d'exemples de production en voie de développement qui n'ont pu se maintenir faute de débouchés réguliers pour que les paysans envisagent avec enthousiasme de consacrer plus de terrain au jute. L'exemple de la laque les confirme dans leur méfiance de l'acheteur unique et la sécurité n'existera à leurs yeux que le jour où des usines installées dans le pays absorberont sa production. Il faut espérer que des capitalistes avisés sauront, dès la fin des hostilités, profiter de l'impulsion donnée à la culture du jute par les circonstances de guerre. Ils feront certainement une excellente affaire et pour le plus grand bien du pays.

LE MARÉCHAL A DIT :

« Je tente de rassembler toutes les forces saines que la France recèle en son présent et en son passé afin de lui permettre d'affronter avec ses moyens propres la crise morale et matérielle qui ébranle les fondements mêmes de la civilisation. »

Les fêtes annamites du Doan-Ngo

(5^e JOUR DU 5^e MOIS)

ET LES PRATIQUES MAGIQUES CONTRE LES ESPRITS MALFAISANTS DE L'ÉTÉ.

par NGUYỄN VĂN HUYỀN.

EST au Tonkin, berceau du peuple annamite, que se sont créées ou développées presque toutes les fêtes nationales dont le Doan-ngo reste encore l'une des plus importantes et des plus populaires, malgré l'offensive du temps et de la civilisation scientifique.

On sait que la plupart de nos fêtes sont saisonnières. Elles suivent le rythme du temps que détermine soigneusement notre calendrier. Or, si le printemps est accueilli et célébré avec faste et enthousiasme par tous les âges et toutes les classes de la nation, l'été est attendu avec une certaine frayeur. C'est qu'au Tonkin le printemps est si beau et si doux ! Tandis que l'été y est vraiment une saison effroyable. On est dévoré de soleil éblouissant et écrasé de chaleur. Dès le début du 4^e mois, le thermomètre monte rapidement pour se maintenir pendant des semaines entières aux environs de 34° à l'ombre. Le vent de l'Ouest, connu sous le nom de gió Lào, vent du Laos, souffle avec une violence qui ne diminue pas pendant plusieurs jours de suite. Il étouffe tout, hommes et bêtes, faisant tirer la langue aux chiens et couler la sueur aux gens. Les charpentes des maisons se dessèchent et se fendillent ; les sentences parallèles et les meubles modernes mal faits et mal ajustés se gondolent et font entendre de temps à autre de faibles détonations. Les campagnes perdent leur humidité ; les mares et les rizières voient leurs eaux s'évaporer rapidement. L'atmosphère est étouffante. Le soleil bout littéralement derrière un voile vaporeux qui, vers la fin de l'après-midi, s'alourdit d'une grande et morne variété de couleurs violacées semblables à celles de nos grands deuils.

Ce vent brûlant et cette atmosphère pesante contribuent avec les ardeurs du soleil à menacer la santé de tous. Les hommes

souffrent sans mot dire. Et plus ils sont civilisés, plus ils se sentent affaiblis et épuisés.

Le plus souvent ces grosses chaleurs trônent avec leur cortège d'épidémies graves de choléra et de fièvre qui peuvent amener une mort foudroyante.

Mais le peuple, loin de leur attribuer les méfaits de la saison estivale, croit fermement que toutes ces maladies sont dues aux actions des esprits surnaturels qui portent le nom de *Quan ôn*. Ces esprits ont sous leurs ordres une multitude d'armées qui, extrêmement actives, sont douées d'une grande volonté de destruction. Ils ont l'habitude de parcourir la terre pendant la saison d'été, où les principes mâles, *yang* (*durong*), voient au sortir du printemps leur influence diminuer peu à peu à l'avantage des principes obscurs et mauvais, *yin* (*âm*). Ils y sèment la mort afin de se procurer de nouveaux soldats pour leurs troupes. Partout où ils passent, des épidémies se propagent. Dans les villages infortunés, ils s'installent pendant des semaines et déciment les familles de toutes conditions.

Ils n'épargnent que ceux qui sont placés spécialement sous la protection des dieux à cause des bonnes actions que leurs ancêtres avaient accomplies ou qu'eux-mêmes ont pu réaliser. Les bonnes actions consistent principalement à nourrir les affamés, vêtir les nus et soigner les malades. Tel, par exemple, ce Chu-Nghĩa-Son qui, le premier de chaque mois, allait se promener au marché, dans les rues et sur les places ; et quand il voyait des pauvres et des affamés, il enlevait ses vêtements et les leur donnait. Une année, il y avait une grande sécheresse et une famine : le prix du boisseau de riz atteignait jusqu'à mille pièces de monnaie ; les routes étaient couvertes d'affamés. Nghĩa-Son dépensa sa fortune, épuisa ses

biens pour venir en aide à leur détresse : et il le fit en cachette de sorte que les gens ne savaient même pas que c'était de lui que venaient ces dons généreux. Il put parvenir dans la suite, après d'autres épreuves, à l'immortalité.

Aussi chacun s'efforce-t-il, à l'exemple de cet homme charitable, d'augmenter son lot de « vertus cachées » en donnant des boissons pendant l'été à ceux qui ont soif, à planter des arbres le long des chemins ou devant les temples et les pagodes pour procurer de l'ombre aux passants.

Toutefois le moyen le plus pratique et le plus facile est de s'adresser directement aux génies bienfaisants et d'implorer leur intervention miraculeuse. Et d'une façon générale, dès l'entrée de l'été, qui a lieu vers la fin du 3^e mois ou au commencement du 4^e, on se cotise dans tous les villages et toutes les villes pour offrir de grandes cérémonies aux génies célestes afin d'attirer par de longues prières leur bienveillance. En même temps, on cherche à satisfaire les esprits *ôn* en leur brûlant de nombreuses barres votives d'or et des mannequins destinés à remplacer les vivants dans le monde des ténèbres.

N'a-t-on pas vu au cours des semaines du mois de mai dernier dans tous les quartiers de Hanoi ce beau déploiement des armées célestes avec leurs fantassins, leurs cavaliers, leurs canons, leur musique, leurs formations maritimes et aériennes en papier de toutes couleurs ? Les pauvres mortels se voyant impuissants à arrêter les hordes célestes, s'offrent volontairement tous les ans, pour obtenir une paix sans bataille, à rajeunir les cadres adverses et en même temps à renouveler, à l'image des progrès humains, les armes et les munitions de leurs ennemis qui sont reconnus d'avance comme des êtres supérieurs. Voilà, comment en ce pays du « Sud Pacifique » on sauve traditionnellement la paix entre les dieux méchants et les hommes.

Et on le fait non sans solliciter la présence de Ngọc-Hoàng, Très Puissant Empereur du Ciel, qui est représenté au haut d'un autel dressé en plein air, soit par un

énorme bonnet, soit par une effigie au vêtement jaune richement décoré. Cette divinité suprême s'entoure de Nam-Tào qui est chargé de tenir le *Livre des naissances humaines*, et de Bắc-Đầu qui enregistre les décès. L'un et l'autre surveillent les faits et les gestes des humains. A la fin de l'année, ils reçoivent les rapports des dieux du foyer et, tenant compte des mérites et des mauvaises actions des hommes, prolongent ou abrègent leur vie. Au-dessous d'eux viennent se placer les cinq souverains des points cardinaux en grand costume de cérémonie, et ceux qui sont responsables de la direction du monde pendant l'année en cours, Đương-niên, ou d'une région, Đương-cảnh, ou de la localité même, Thành-hoàng. On y voit aussi Tử-vi, à la chevelure et à la barbe toutes blanches, assis sur un lion enchaîné à une colonne surmontée d'un lotus épanoui, tenant à la main le diagramme Bát-quái, symbole de l'ordre universel immuable.

C'est cette réunion des dieux qui doit décider du sort de tous les humains. Chacun se présente avec force offrandes pour faire pencher la balance céleste en sa faveur. Et on a l'impression en sortant de l'enceinte sacrée, défendue par des génies grimaçants à la fois bons et terribles, que ce qu'on a donné ce jour-là, nonobstant toutes les bonnes et mauvaises actions qu'on avait accomplies dans le passé, suffit pour faire transférer son nom du lourd registre du Dieu de l'Etoile du Nord, Bắc-Đầu dans le livre marqué déjà de tant de barres, du Souverain de l'Etoile du Sud, Nam-Tào. On a aussi l'impression que les armées des *Ôn* qui attendent dehors, déjà rassasiées et comblées d'or et d'argent, exécuteront sans faire trop de difficultés, les ordres nouveaux et généreux du Souverain suprême, *Empereur de Jade*.

A la fin de la cérémonie, on distribue les restes des offrandes aux pauvres et aux mendiants. Puis on brûle les objets votifs. Dans beaucoup d'endroits, des hommes de la communauté transportent en courant tous les éléments de l'armée céleste jusqu'à la limite du village pour y mettre le feu.

Ce faisant on est sûr que les *ôn*, officiers et hommes de troupe, ont été bien reconduits avec leurs chevaux, canons et éléphants hors des « frontières ».

Toutefois, pour donner plus de confiance encore aux humains dans leur attitude résignée devant l'offensive des dieux, des magiciens qui dirigent la cérémonie remettent aux fidèles ce même jour des amulettes qu'ils auront à coller sur le devant de leur porte, à la tête de leur lit, ou à accrocher à leurs boutons ainsi qu'à ceux des membres de leur famille, afin de faire s'éloigner tous les esprits pervers qui, malgré les largesses des hommes, n'auront pas cru devoir faire taire leur mauvais penchant.

Si après toutes ces précautions il y a encore, au cours de la saison, des morts, on est persuadé que ces infortunés sont des « sans vertus », *vò-phúc*, parce qu'ils avaient accompli ou hérité de trop de mauvaises actions.

Pour prévenir les mauvaises influences célestes, on célèbre toutes ces cérémonies dans les premières décades après le *Temps du commencement de l'été*, *lập-hạ*, qui a lieu aux premiers jours de mai, entre la fin de la 3^e lune et le début de la 4^e. Mais les principes des ténèbres, *yin*, ne commencent vraiment qu'au solstice d'été à faire reculer les principes *yang* qui prédominent depuis le dernier *dông-chí*, solstice d'hiver. Autrement dit ils ne règnent dans l'ordre universel qu'au lendemain du solstice d'été, *hạ-chí* qui a lieu dans le courant du 5^e mois : par exemple en l'année *Kỷ-mão* (1939) il a eu lieu le 6^e jour (22 juin), en *Canh-thìn* (1940) le 16^e jour (21 juin), en *Tân-ty* (1941) qui était une année à 13 lunes, le 28^e jour (22 juin) ; en cette année du Cheval, *Nhâm-ngọ* (1942) il tombera au 9^e jour (22 juin).

Le *Đoan-ngọ* ou « point précis de la résistance », marque un des instants de ce second mois de l'été où, en même temps que les principes *yang* sont parvenus à leur plus haut sommet, le premier principe *yin* commence à apparaître. Il est célébré tous les ans au 5^e jour de la 5^e lune, c'est-à-dire aux environs du solstice d'été. Il est

encore connu sous le nom de *Thiên-trung tiết*, « Temps (où le soleil est) juste au milieu du ciel », car l'astre solaire est à l'heure *ngọ* (midi) de ce jour-là exactement au point culminant de la voûte céleste. On l'appelle aussi *Đĩa-lạp tiết* du fait qu'en cette journée les souverains célestes fixent dans le *Registre de la longue vie*, la situation sociale et politique de chaque individu, ses rapports de parenté, les moments de sa prospérité et de sa décadence.

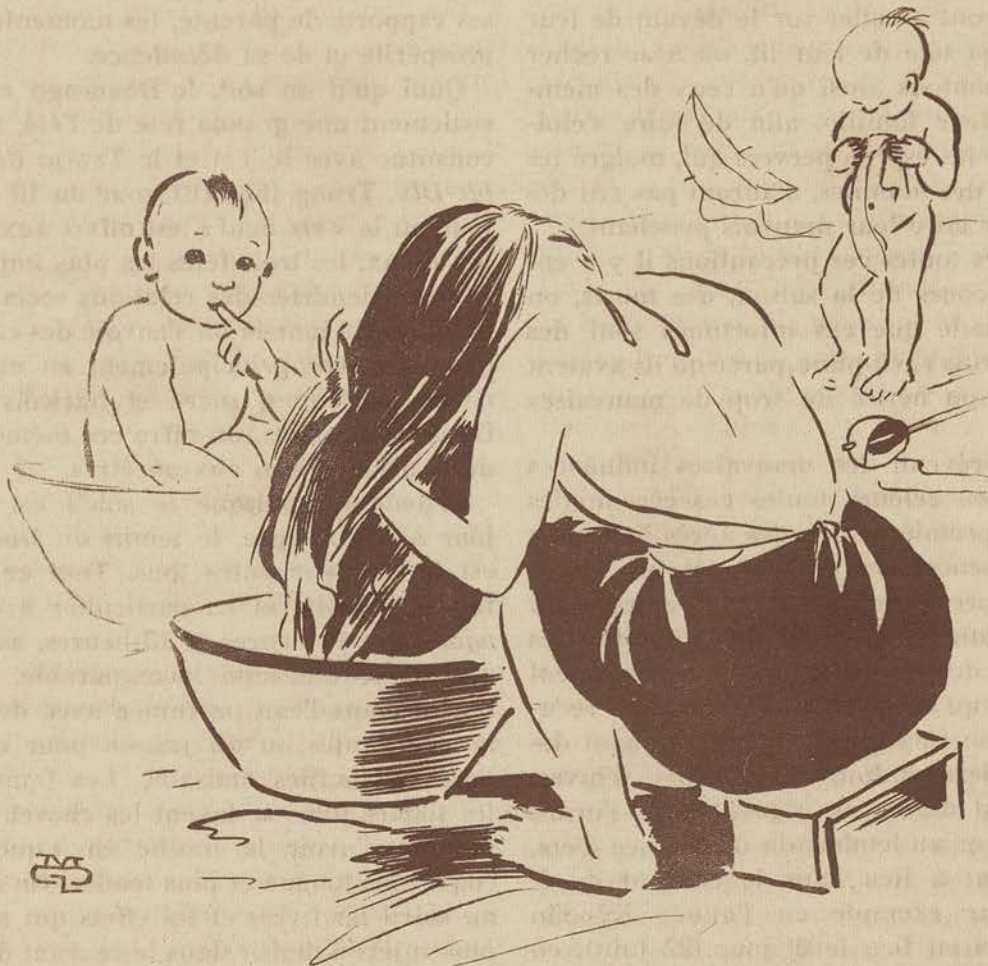
Quoi qu'il en soit, le *Đoan-ngọ* est non seulement une grande fête de l'été, mais il constitue avec le *Têt* et le *Temps du Double-Dix*, *Trùng thập* (10^e jour du 10^e mois), jour où le « riz neuf » est offert aux autels des dieux, les trois fêtes les plus importantes du calendrier des relations sociales annamites. Ce jour-là on s'envoie des cadeaux qui consistent principalement en oies, canards, pastèques, sucre et haricots verts. Dans les familles, on offre ces mêmes produits de la saison aux ancêtres.

Cependant, puisque le soleil est en ce jour à son apogée, le temps du *Đoan-ngọ* est le meilleur entre tous. Tout ce qu'on fait ce jour-là, et en particulier à l'heure *ngọ*, entre 11 heures et 13 heures, est marqué d'une efficacité incomparable. On se baigne dans l'eau parfumée avec des racines odorantes ou du jasmin pour chasser tous les souffles malsains. Les femmes et les jeunes filles se lavent les cheveux dans l'espoir d'avoir la mèche en « queue de coq » plus longue et plus tendre. On expose au soleil les livres et les effets qui ne sont plus sujets à moisir dans le courant de l'année. Si à midi précis il pleut abondamment, il faut aller couper le bambou dans lequel on trouvera une eau miraculeuse qui a la propriété de guérir les maux d'yeux et de ventre.

En particulier, tous les végétaux jouissent au temps du *Đoan-ngọ* de propriétés médicinales préventives et curatives remarquables. Aussi, à partir de midi, les gens s'en vont-ils cueillir dans les coins les plus reculés des herbes et des feuilles de toutes espèces qu'on fait sécher. On les garde précieusement sous le nom de *lá mồng năm*

(feuilles du 5^e jour) pour les donner aux malades. Elles passent pour être d'une grande efficacité contre les fièvres provoquées par les intempéries.

maisons, afin de mettre les mauvais esprits en fuite. Ces feuilles d'armoise, grâce à leur forte odeur, contribueront, croit-on, à donner plus de puissance à l'animal cyclique



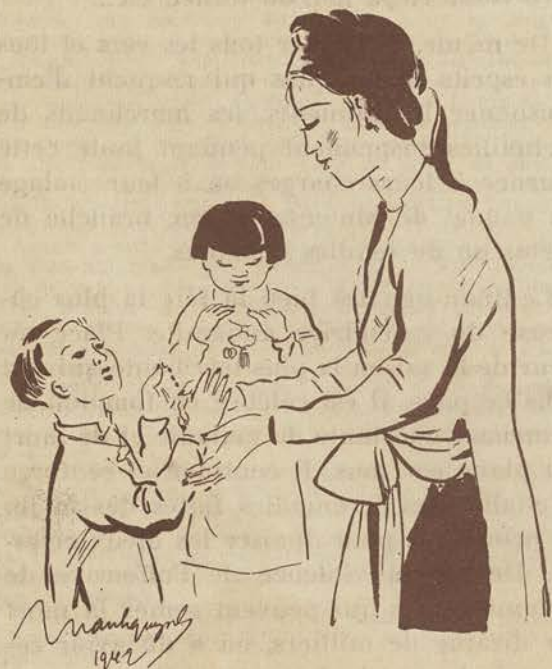
... les femmes et les jeunes filles se lavent les cheveux dans l'espoir d'avoir la mèche en " queue de coq " plus longue et plus tendre.

On recherche les feuilles d'armoise avec lesquelles on figure l'animal qui correspond à l'année cyclique en cours. Ainsi, en cette année du Nhâm-ngo, on confectionnera un *cheval* qui viendra prendre la place du *serpent* au-dessus de la porte d'entrée des

dans sa mission de défendre la population du lieu contre tous les souffles malsains, toutes exhalaisons malades et tous agents de contagion.

Ce ne sont pas là les seules pratiques magiques qu'on emploie au Đoan-ngo contre

les mauvaises influences. Il y en a encore bien d'autres. Ainsi on teint avec les feuilles du henné, là mông, les ongles des mains,



... on teint avec du henné les ongles de mains...

à l'exception des index, et ceux des gros orteils. Ces feuilles donnent une couleur rouge aux extrémités des membres qui sont alors douées d'une puissance miraculeuse capable de faire fuir les diables malfaisants.

Les femmes se ceignent les reins, à même la peau, de la liane dite giây-vôi. Au bout d'un certain temps elles la quittent et l'attachent à une des poutres de la maison en disant : « Que le mal qui doit tordre mon corps pénètre dans cette poutre ! » Ainsi elles espèrent éviter désormais tous les maux de reins et de ventre auxquels sont sujettes toutes nos paysannes qui n'ont pas souvent les moyens de rester au lit assez longtemps après leurs couches trop fréquentes.

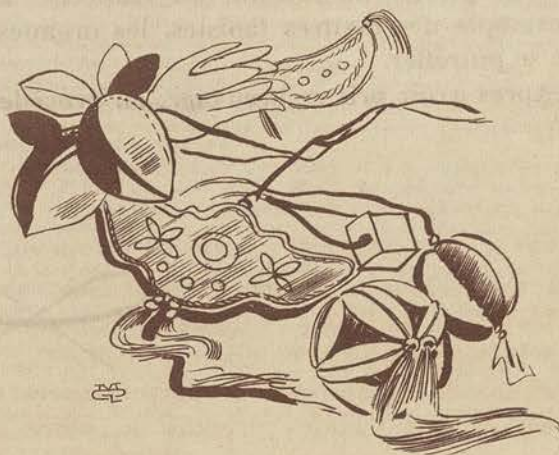
Au milieu de l'heure ngo, hommes et femmes, face au soleil éclatant, soulèvent leurs paupières et mettent dans leurs yeux



... mettent dans leurs yeux trois gouttes d'eau de pluie...

trois gouttes d'eau de pluie dans laquelle on a fait dissoudre quelques grains de sel. La vue deviendra plus claire et les yeux ne seront plus malades.

On suspend au cou des enfants des amulettes en paquets et en franges, bùa tua bùa tui en fils de cinq couleurs, chi ngũ



sắc. Ces paquets figurent de petits sacs chargés de poudre d'encens ou de cinabre, des citrons, des grenades, des aubergines, des fruits « mains de Bouddha ». On y joint encore une « pierre sonore », *khánh*, en métal étamé, une sapèque teintée de rouge, une figure de cochon ou de buffle taillée dans un morceau de réalgar. Ces amulettes protègent les enfants contre les mauvais esprits.

Les mères portent aux temples des chemisettes neuves de leurs enfants afin d'y faire imprimer le cachet rouge des génies puissants. Ces vêtements constituent de véritables talismans contre toutes les maladies et toutes les influences néfastes des esprits pervers et des démons.

Mais le meilleur moyen pour tous, hommes ou femmes, enfants ou grandes personnes, de se protéger contre les mauvaises maladies est d'absorber, ce jour-là, en se réveillant, un peu de ce minéral rouge ocre nommé *hùng hoàng*, qui est une sorte de peroxyde de fer mélangé de sulfure d'arsenic. De grand matin, on pulvérise ce produit qu'on dilue dans de l'alcool de riz coupé d'eau. On en fait absorber une petite quantité à chacun des membres de la famille. On en met sur le front et le cou des enfants. On leur en frictionne les tempes, la nuque, le creux de l'estomac. Ce mélange d'alcool et de *hùng hoàng* est capable d'écarter toutes les influences pernicieuses et de tuer le poison qui se trouve dans le corps. D'aucuns prennent également du cinabre, *thần sa*, qui passe pour avoir la même propriété. Ce faisant, on empêche, à l'exemple des maîtres taoïstes, les organes de se putréfier.

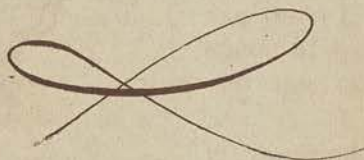
Après avoir pris ce breuvage, on procède

à la destruction systématique des vers et des autres insectes nuisibles, *giết sâu bọ*, qui vivent dans les entrailles. Pour cela, on mange tous les fruits qu'on rencontre, pêche, prune, noix de coco, mangue, pastèque.

D'autres prennent encore du riz gluant fermenté, *ruợu nếp* du millet, etc...

De même, pour tuer tous les vers et tous les esprits diaboliques qui risquent d'empoisonner les aliments, les marchands de victuailles suspendent pendant toute cette journée à leurs charges ou à leur étalage un paquet de piments ou une branche de cactus ou de feuilles d'ananas.

Le *Đoan-ngọ* est bien la fête la plus curieuse du calendrier annamite. Placé au cœur de la saison la plus terrifiante qui soit dans ce pays, il est célébré en fonction de la menace constante de maladie et de mort qui plane sur tous. Il continue et renforce la chaîne des cérémonies faites dès la fin du printemps pour apaiser les dieux célestes. Devant la violence de l'offensive de certains génies qui peuvent semer la mort par dizaine de milliers, on a dû avoir recours à des méthodes extraordinaires et à des pratiques magiques héritées on ne sait d'où, mais qui sont aussi difficilement explicables les unes que les autres. Il semble que les moyens mis en œuvre ont été puisés dans le plus vieux fonds populaire local. Ou bien sont-ils apparentés plus ou moins aux croyances relatives à la longue vie propagées par les maîtres taoïstes ? Par là le *Đoan-ngọ* joue une importance capitale dans la religion populaire de l'Annam, et son analyse intéresse au plus haut point l'étude de toutes ces pratiques magiques qui dérivent plus ou moins du taoïsme.



M. PAUL ARNOUX

Intendant des Services de Police de l'Indochine

M. Paul Arnoux est né le 7 septembre 1886, à Montfavet (Vaucluse).

Arrivé en Indochine en 1907 comme militaire, il participa aux colonnes contre les réformistes et le Dê-Tham dans les haute et moyenne régions du Tonkin. Nommé, en 1910, secrétaire du colonel Bonifacy, commandant le district autonome du Yên-thê, ancien fief du fameux chef rebelle, il était appelé, en 1911, quatre ans seulement après son débarquement à la Colonie, aux fonctions d'interprète pour la langue annamite près les tribunaux militaires du Tonkin.

Nommé garde principal de la Garde Indochinoise le 3 mars 1912 et affecté successivement dans les provinces de Haiduong, Bacgiang, Sonla et Langson, il prit une part active, en 1912, dans la province de Bac-giang, aux dernières opérations contre les bandes du Dê-Tham en qualité de Chef du poste de Monaluong — le plus rapproché de la cote 76, où le Chef rebelle s'était fortifié —, puis, en 1914, à Langson contre les envahisseurs chinois.

Appelé à cette occasion au commandement du poste de Tiên-hôi repris aux envahisseurs, il était nommé peu de temps après chef de la Délégation particulièrement étendue de Van-linh, entièrement peuplée de tribus arriérées et privées de tout moyen de civilisation. Il y affirma de belles qualités de chef et d'administrateur.

En 1918, il est distingué par M. le Gouverneur Général Albert Sarraut qui l'appelle au Gouvernement général pour y participer à la création des services de Police.

Le 17 avril 1919, comme chef de bureau au Gouvernement général, il était chargé par le Chef de la Colonie d'une mission particulièrement délicate et importante en vue de mettre fin à l'action des rebelles du 1^{er} Territoire et notamment d'obtenir la remise des deux otages, M. Leibrecht et M^{me} Pivet, détenus par les rebelles.

La mission fut couronnée de succès et il obtint à cette occasion une citation à l'ordre des troupes de l'Indochine.

M. Arnoux dirige ensuite, en 1922, les services de Police de Cochinchine ; en 1927, ceux du Tonkin ; en 1937, ceux du Cambodge ; il revient en Cochinchine en 1940.



Pendant les périodes troublées de 1929, 1930, 1939 et 1940, l'activité et l'expérience de M. Paul Arnoux s'exercent de façon particulièrement efficace au Tonkin, dans le Nord-Annam et en Cochinchine.

C'est pour le récompenser de ses brillants états de services et donner aux Polices d'Indochine un chef digne d'elles, que M. le Vice-Amiral Decoux, Haut Commissaire dans le Pacifique, Gouverneur Général de l'Indochine, vient de nommer M. Paul Arnoux « Intendant des Polices de l'Indochine », titre nouvellement créé dans la métropole et attribué aux chefs des Polices des régions les plus importantes.

S. E. TON THAT CON

Président du Conseil de la Famille Royale d'Annam



S. E. Tôn-thát-Côn, de la 1^{re} branche de la Famille Royale, est né le 1^{er} janvier 1888 au village de Duong-xuân-ha, province de Thua-thiên. Alors que l'enseignement traditionnel était encore en honneur, il s'engagea résolument dans la voie des études modernes, passant huit années au Collège de Quôc-Hoc où il fut camarade de classe de S. E. Trần-thanh-Dat, aujourd'hui ministre de l'Education Nationale, et dont il sortit avec le diplôme de fin d'études complémentaires franco-indigènes.

Nommé Instituteur dès 1906, il fut désigné pour servir à Faifoo, puis au Collège de Quôc-Hoc même. A partir de 1916, il fut chargé de la direction des écoles primaires en province, servant à plusieurs reprises dans le Ha-tinh et à Thua-thiên. Mis, en 1930, à la disposition du Gouvernement annamite dans les cadres duquel il fut versé définitivement en 1931, il occupa successivement diverses fonctions importantes soit dans les Ministères soit en province.

Il dirigeait depuis plus de deux ans la province de Hatinh, quand par DU en date du 13 mai 1942, il fut promu au grade de 2-1 pour lequel il avait été inscrit dès le Têt, et appelé à présider avec rang et prérogatives de Ministre, le Conseil des Membres de la Famille Royale.

M. ERNEST HOFFEL

Administrateur de la Région Saigon-Cholon

M. Ernest Hoeffel, qui vient d'être désigné pour remplir les fonctions d'Administrateur de la Région de Saigon-Cholon, est né à Strasbourg le



11 janvier 1900. Il a débuté dans la carrière administrative en Indochine en qualité de rédacteur

des Services Civils. Affecté au Cambodge dès son arrivée dans la Colonie, le 15 décembre 1923, il se vit confier, le 12 août 1924, les fonctions de délégué du Protectorat au ministère cambodgien de la Justice. Ses connaissances juridiques et sa pratique judiciaire antérieure, en qualité d'avocat stagiaire au barreau de Strasbourg, le qualifiaient particulièrement pour remplir ces délicates fonctions.

M. Hoeffel ne servit qu'au Cambodge ; il fut chargé en 1928 des fonctions de chef de la Sûreté, qu'il conserva jusqu'à son départ en congé, en janvier 1932. Il fut successivement adjoint, puis résident de Takéo, de Kratié et de Kompong-cham.

C'est dans la direction de la province de Kompong-cham qu'il assure depuis janvier 1939, que M. Hoeffel se distingua particulièrement.

Si cette circonscription administrative a pris le remarquable essor qui fait l'admiration des visiteurs, le principal mérite en revient à l'impulsion énergique et intelligente qu'il a su imprimer aux services comme aux initiatives des particuliers.

M. Hoeffel n'est pas seulement un administrateur de grande classe, mais encore une personnalité qualifiée par ses connaissances linguistiques. Titulaire depuis 1931 du brevet du 1^{er} degré de langue annamite et de celui du 2^e degré de langue cambodgienne, il poursuivit l'étude d'autres langues orientales et rédigea, en 1936, un lexique franco-béat.

S. E. TEA SAN

Ministre de l'Intérieur et des Cultes du Gouvernement cambodgien

M. Tea-San est né à Kompong-cham, le 8 avril 1893.

Après d'excellentes études à l'Ecole de plein exercice de Kompong-cham, de 1907 à 1909, il suivit les cours du Collège Sisowath d'où il sortit en 1913, titulaire du diplôme de fin d'études complémentaires franco-indochinoises.

Il servit jusqu'en 1925 dans le personnel des Résidences du Cambodge.

Reçu au concours d'Anouc-Montrey de l'Administration Royale, il devint, le 25 septembre 1925, Phouchhouykhèt de Kompong-chnang.

Pro mu Anouc-Montrey de 1^{re} classe le 27 août 1928, il fut affecté, le 7 juin 1930, à Prey-veng en qualité de Chauvaysrok de Kompong-trabek.

Par la suite, on le trouve Chauvaykhèt de différentes provinces cambodgiennes.

M. Tea-San compta comme membre du Grand Conseil des Intérêts Economiques et Financiers de l'Indochine en 1931, en 1935 et en 1940, puis il resta membre de la Commission mixte de cette assemblée (Section Sud).

En 1937, il obtint un congé pour aller voir l'Exposition Internationale de Paris et il en profita pour visiter les principales villes de France ainsi qu'une partie de l'Angleterre.

Après une carrière particulièrement brillante pendant laquelle il se dépensa sans compter pour servir la cause commune du Protectorat et du Gouvernement Royal, il vient d'être nommé, le 1^{er} mai 1942, titulaire de l'important portefeuille de l'Intérieur et des Cultes.



L'Exposition de Marchandises Japonaises typiques à l'A. F. I. M. A.

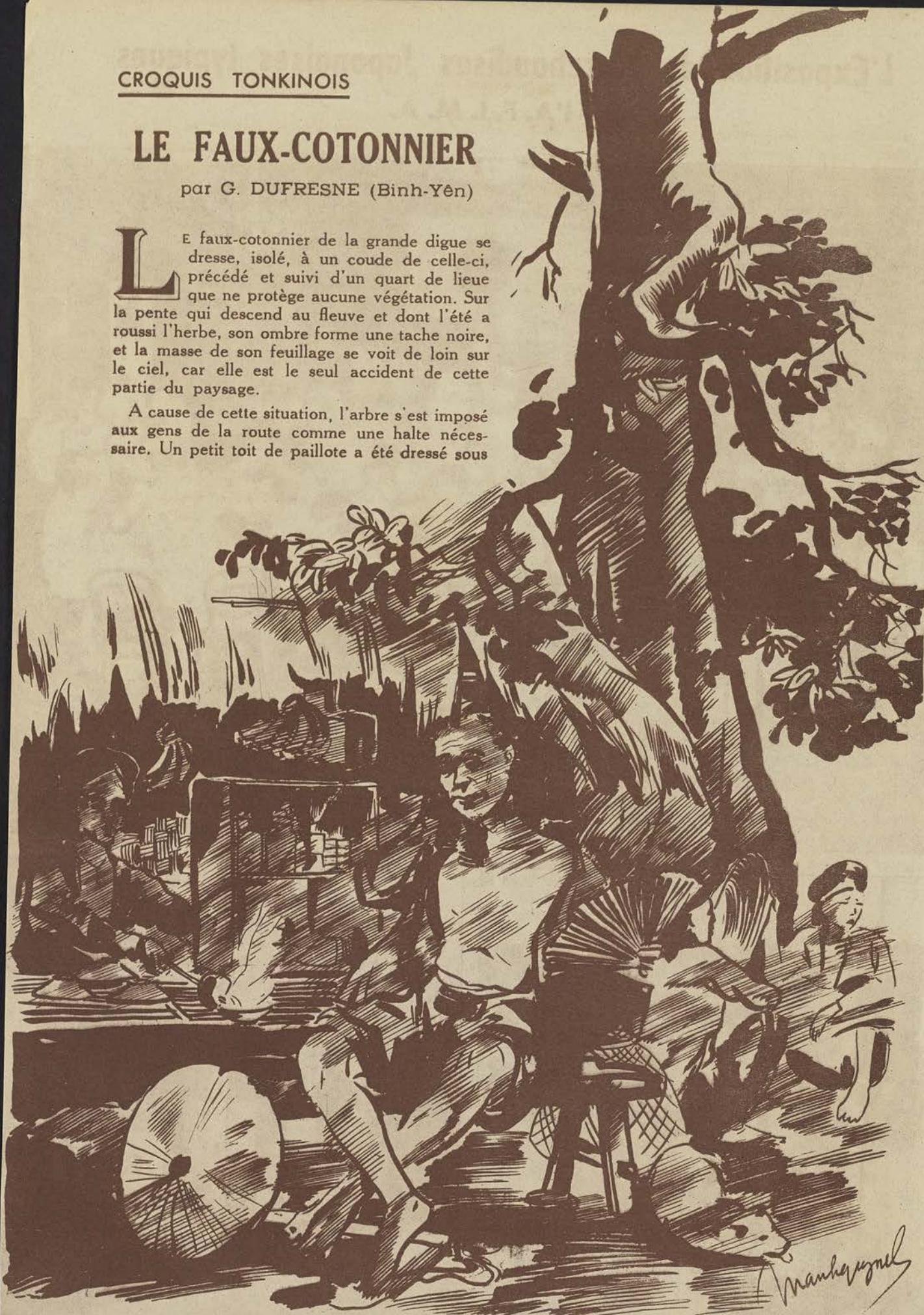


LE FAUX-COTONNIER

par G. DUFRESNE (Binh-Yên)

LE faux-cotonnier de la grande digue se dresse, isolé, à un coude de celle-ci, précédé et suivi d'un quart de lieue que ne protège aucune végétation. Sur la pente qui descend au fleuve et dont l'été a roussi l'herbe, son ombre forme une tache noire, et la masse de son feuillage se voit de loin sur le ciel, car elle est le seul accident de cette partie du paysage.

A cause de cette situation, l'arbre s'est imposé aux gens de la route comme une halte nécessaire. Un petit toit de paillote a été dressé sous



son abri par une commerçante avisée. Un banc de terre sèche formant les trois côtés d'un rectangle en occupe le centre, autour d'une table grossière. Derrière, appuyés sur des fragments de briques ramassés de ci, de là, il y a quelques lits de camps de bambou que recouvrent des morceaux de vieilles nattes et de côté.

Un coffre à riz, haut perché sur quatre liteaux, contient les richesses de l'aubergiste : quelques dizaines de bols aplatis, une petite jarre de *tương*, du *nuóc-mầu* dans un flacon de porcelaine veuf de son anse, quelques bouteilles de verre et quelques pots de terre cuite où sont contenus des piments secs, des morceaux de poissons salés et d'autres provisions de cuisine. Il y a encore quelques paniers soigneusement doublés de feuilles de latanier, où est sans doute renfermée la réserve de riz.

Une grande jarre cylindrique de *Thô-Hà*, dans laquelle plonge une grande cuillère faite d'un éclat de noix de coco, contient l'infusion chaude de *nuóc-vôi*. Au-dessus de la table centrale, des chapelets de *ban-chung* pendent d'un bambou. *Nuóc-vôi* et *bánh-chưng* sont ainsi en première place, et à juste titre ; ce sont en effet les deux choses que ses clients habituels viennent demander le plus fréquemment à l'aubergiste.

C'est qu'il y a plus de ceintures en lambeaux que de *cái áo* de soie sur le banc de terre de la paillote. Les clients n'en sont pas des mandarins ni de gros richards. Presque tous sont des tireurs de pousse, qui s'arrêtent, le torse rejeté en arrière et mollissant les bras sur les brancards. La sueur coule en minces filets sur leur peau hâlée par le soleil. Elle plaque sur leur dos maigre les débris de leurs vestes et la poussière blanche du chemin.

D'un geste las, ils enlèvent le chiffon que le lien de leur chapeau de latanier maintient sous leur menton, et ils s'en essuient le visage. Pendant quelques minutes, ils vont se sentir heureux avec quelques gorgées brûlantes à boire, une pipe à fumer, un éventail de bambou ou une spathe d'aréquier à agiter devant leur figure. S'ils ne voient pas un client trop pressé qui les rappelle à leur travail, ils se laissent aller à des réflexions décousues sur le temps qu'il fait et sur les menus incidents de leur existence.

Ces réflexions prennent de suite une allure plus familière quand ils connaissent l'aubergiste ou quelqu'un de ses clients.

Ils sont la gazette ambulante de la contrée. On sait par eux, sous le toit de feuilles, que des difficultés ont surgi entre le chef de canton et le gros propriétaire des bords du fleuve ; que trois buffles ont été enlevés pendant la nuit sur les limites de la province ; que le fils d'un veilleur

de nuit a retrouvé la cravache perdue par le fils du *Tri-huyên*... Ces nouvelles seront transmises par l'aubergiste, pendant le courant de la semaine, à tous ceux que cela pourra intéresser et même, je pense, à beaucoup d'autres. En effet, une histoire intéressante peut inciter le client à se faire verser un nouveau bol pour en entendre la fin.

La marchande avisée augmente ainsi quelque peu, chaque fois, le total des sapèques de zinc qu'elle mettra, le soir, en ligatures avec un lien de bambou. De plus, elle se fait des amis dans tous les villages des environs, et, connaissant tout ce qui s'y passe, elle a été plus d'une fois à même de donner quelques bons conseils.

Les paysannes qui vont porter leurs poulets, leurs légumes ou leur toile au prochain marché s'arrêtent souvent, elles aussi, sur le banc de terre ou les lits de camp de la petite auberge. Mais celles-là dénouent moins volontiers que les coolies le bout de leur ceinture où sont enfermées les sapèques. Leur vie est plus calme et moins fatigante ; mais leurs profits sont moindres et, étant femmes, elles pensent davantage à l'avenir. Jamais elles ne se mêlent aux joueurs, qui, souvent, risquent sur un coup de dé leur repas du soir. Parfois même, elles essaient de les dissuader d'une distraction qu'elles jugent désastreuse : « Frère aîné, ta femme n'a pas vendu ses poulets, ce matin ! Garde le prix de ta course ; il n'y a plus de riz à la maison... » Autant cracher dans un puits !

Fréquemment, à la suite du jeu, des disputes s'élèvent. Parfois aussi, devant les bols de *nuóc-vôi*, des ennemis irréconciliables se rencontrent. On feint d'abord de s'ignorer. Mais une femme ne tarde pas à lancer une allusion lointaine à ce qui a été l'origine de la haine. Une autre allusion y répond dans le camp adverse et le diapason ne tarde pas à s'élever. Le ton des injures monte sans cesse et l'on ne respecte aucun des ancêtres de chacun des antagonistes. Et si l'aubergiste, qui craint pour ses bols, ne parvient pas à calmer les combattants par des paroles adroites, tout finit par des vociférations et un formidable crépage de chignon.

Il arrive parfois, d'ailleurs, qu'une contestation née sur la route vienne aboutir à la paillote du faux-cotonnier. Il n'est vraiment agréable de se disputer que lorsqu'il ne fait pas trop chaud. Lorsque le soleil tape dur sur le chemin sans ombrage, qu'aucun souffle n'incline les herbes et que la sueur inonde les visages, on préfère reprendre les arguments de la dispute à l'ombre de la cabane. Les gens calmes y ont, en plus, la ressource de recourir à l'aide obligeante de la marchande, toujours prête à servir d'arbitre, toujours disposée à mettre son expé-

rience et son éloquence au service de la tranquillité de la route.

L'ombre de l'arbre tourne autour de son pied tout le long du jour, indiquant à l'aubergiste l'heure et le retour des événements réguliers de la vie provinciale : le grand marché du canton et celui de la route mandarine, le passage de la chaloupe, dont on entend la sirène lorsqu'elle passe le coude du fleuve, le coolie tram avec les lettres qu'il va porter dans les villages du can-

font flotter au-dessus des haies de bambous. Un calme inexprimable se répand sur toute la campagne et les paysans rentrent, la herse ou la houe sur l'épaule. L'ombre de l'arbre s'étale à présent, géante, sur le sol, à moitié sur la pente et à moitié sur la route. Des buffles passent lentement, montés chacun par un bœuf qui chante, et dont le chant, répondant à d'autres chants, se prolonge et semble porter sans effort jusqu'à l'extrémité du paysage.



ton. A regarder simplement la tache de lumière qui s'étale entre les ombres des deux grosses branches, elle dit, à un quart d'heure près, le moment de la journée aux rares passants qui s'inquiètent de le savoir.

Chacun reconnaît l'exactitude de ces renseignements, bien que personne ne se soit jamais demandé quelle est la montre ou l'horloge de la marchande de thé. Mais le soir arrive. Le soleil s'abaisse rapidement sur l'horizon, éclairant la brume bleue que les fumées du repas du soir

Enfin, tout se tait, après le bref crépuscule des tropiques. Une mèche de jonc s'allume alors sous la paillote du faux-cotonnier. Elle ne luira d'ailleurs pas longtemps. Il faut se reposer pour le travail du lendemain. On rabat les tressages de bambou, on met tout en ordre et l'on va dormir. La journée est finie, une autre commencera dans quelques heures. Mais personne ne fait la réflexion que sa vie est à présent lourde d'un jour de plus, ou, pour mieux dire, qu'elle compte un jour de moins.

LE MARÉCHAL DE GAUCHE LÊ VĂN DUYỆT

par HUYNH-VAN-CHINH.



À l'occasion du « Thanh-Minh », fête des morts annamites, le 5 avril 1942, a eu lieu à la pagode du Maréchal de gauche Lê-van-Duyêt, à Gia-dinh, près de Saigon, une cérémonie rituelle, en présence d'une nombreuse assistance de notabilités françaises et annamites.

Sur la route du Tour de l'Inspection qui connut jadis une grande vogue auprès des promeneurs nocturnes du vieux Saigon, se trouvent, à droite en venant du deuxième pont de l'Avalanche, la pagode et le tombeau du Grand Eunuque Lê-van-Duyêt, Maréchal de gauche de l'Empereur Gia-Long.

Lê-van-Duyêt, grand patriote annamite, vaillant soldat, fut surtout un ami fidèle des Français qu'il avait appris à estimer lorsqu'une poignée de ceux-ci, à l'appel de Mgr Pigneau de Béhaine, évêque d'Adran, était accourue aider l'Empereur Gia-Long à reconquérir le trône d'Annam sur les rebelles Tây-Son et fonder la dynastie actuelle des Nguyễn.

Lê-van-Duyêt naquit, en 1763, au village de Nhi-binh, au lieu dit Ba-giong, arrondissement de Dinh-tuong (actuellement province de My-tho).

Il était l'aîné de quatre enfants d'une famille de paysans. La nature l'avait défavorisé. De taille plutôt petite, il était, en outre, atteint d'une infirmité de naissance qui ne lui laissait aucun sexe précis : d'où le surnom de Grand Eunuque qui lui fut donné est resté.

Mais sous sa frêle apparence, Lê-van-Duyêt était d'une vigueur peu commune et s'adonna de bonne heure à la pratique des armes.

Aussi sa joie fut-elle grande lorsqu'en 1780, Gia-Long alors prince Nguyễn-Anh, fuyant devant les rebelles Tây-Son et échoué à Ba-giong, l'attacha à sa suite pour son intelligence et ses idées patriotiques.

En raison de son infirmité, Gia-Long le nomma commandant de la garde spéciale de sa famille. Lê-van-Duyêt dut se contenter de ce poste plutôt obscur qui l'obligeait à suivre la famille royale dans ses pérégrinations avant de pouvoir révéler ses qualités guerrières dans les combats contre les Tây-Son.

Mais par la suite, grâce à ses nombreux faits d'armes, il gravit rapidement les divers échelons du mandarinat militaire jusqu'à la dignité de Maréchal de gauche. En 1812, Lê-van-Duyêt fut investi des fonctions de Gouverneur Général de la Basse-Cochinchine avec mission de régler un conflit entre le Siam et le Cambodge, qui sollicitaient tous les deux l'arbitrage de Gia-Long.

En 1819, il fut envoyé comme vice-roi au Tonkin pour réprimer une insurrection dans les provinces de Thanh-hoa et Nghê-an. Sa mission remplie, il revint à la Cour de Hué où il resta auprès de Gia-Long jusqu'à la mort du Grand Empereur, en 1820.

Minh-Mang succéda à son père et envoya de nouveau Lê-van-Duyêt comme Gouverneur à Gia-dinh pour réprimer une insurrection des Cambodgiens de Tra-vinh. C'était, en réalité, une occasion, pour ce monarque ennemi des étrangers, d'éloigner de la Cour de Hué ce vieillard honnête et énergique qui ne craignait pas de contrecarrer, au risque de déplaire à son souverain et maître, les projets hostiles que ce dernier nourrissait à l'égard des Français installés sur tout le territoire de l'Annam et de la religion catholique.

Lê-van-Duyêt rejoignit son ancien poste mais ne continua pas moins à couvrir de toute son énergie ses amis de la veille contre les persécutions ordonnées par Minh-Mang.

Il se trouvait à un combat de coqs — sa distraction préférée — lorsque lui parvint le premier

édit royal contre la religion catholique et les Français :

« Comment ! s'écria-t-il, nous persécuterions les correligionnaires de l'évêque d'Adran et ces Français dont nous mâchons encore, à l'heure qu'il est, le riz entre nos dents. Non ! ajouta-t-il, tant que je vivrai, je ne ferai pas cela. Que le Roi fasse ce qu'il voudra après ma mort ! »

Pour qui connaît la morale traditionnelle annamite qui place au premier rang des devoirs d'un sujet l'obéissance à son roi et les égards, il avait fallu des raisons majeures à ce geste de révolte du Maréchal. C'est qu'en effet, Lê-van-Duyêt gardait pour ses anciens compagnons d'armes, les Français et l'évêque d'Adran, le souvenir des heures héroïques vécues ensemble pour rétablir Gia-Long sur le trône de ses ancêtres et n'ignorait rien des engagements pris par le Grand Empereur vis-à-vis de la France. Sa conscience de soldat et d'honnête homme se cabrait devant les injustices dont allaient être victimes ceux qui avaient pris une large part à la restauration du royaume d'Annam. Pris entre sa soumission aux ordres de l'Empereur et sa fidélité pour les amis de son ancien Maître, il inclina finalement à suivre les impulsions de ce dernier sentiment.

Son héroïque opposition eut pour résultat d'entraver quelques années les projets de Minh-Mang.

Celui-ci ne voulut cependant rien entreprendre contre Lê-van-Duyêt, car il connaissait l'ascendant de ce glorieux vétéran, mandataire de son père, son propre tuteur et son précepteur.

Mais après sa mort, qui survint en l'année 1832, Minh-Mang fit enchaîner son tombeau sur lequel il fit appliquer cent coups de « truong » (bâton), sanction qui ne pouvait cependant porter atteinte à la mémoire de cet illustre serviteur qui, à côté de Gia-Long, de Nguyễn-van-Thành, de Vo-Tanh, des officiers français et de tant

de vaillants compagnons, avait anéanti les Tày-Son et refait le royaume d'Annam.

Ce tombeau fut restauré par Thiêu-Tri, fils et successeur de Minh-Mang. On peut le voir aujourd'hui, réparé et entretenu, juste hommage, par les soins de l'Administration française et d'un comité de culte composé de notabilités annamites.

Chaque année, au Thanh-Minh, fête des morts annamite, une cérémonie rituelle est célébrée en grande pompe, en l'honneur du Maréchal Lê-van-Duyêt, gloire la plus pure de la race annamite.

Bien qu'il n'ait pas son brevet de génie tutélaire comme tous les Annamites qui se sont distingués au service de leur pays et de leur roi, le peuple de Gia-dinh, en reconnaissance des vertus de son premier Gouverneur, en a fait un génie et, comme tel, le Maréchal aura encore sa fête dans le courant du mois de septembre, mais cette fois célébrée par toute la population du village sur lequel il étend sa protection.

Le bienveillant intérêt que le Gouvernement français accorde à la société de culte du Grand Eunuque est la preuve que la France sait honorer le courage et le dévouement partout où ils se manifestent, qu'il s'agisse des grands serviteurs du pays d'Annam ou de ceux de la cause franco-annamite.

Le Maréchal Lê-van-Duyêt, ami de la France de la première heure, continue, par delà la tombe, à s'intéresser à ses amis français et à l'avenir de sa patrie, puisque le comité de culte de Gia-dinh, grâce aux dons apportés par ses fidèles admirateurs, a pu offrir, au cours de la dernière guerre, deux ambulances automobiles à l'armée française et contribuer, pour une somme importante, au développement des sports de la province.

N'est-ce pas là une des meilleures preuves de la collaboration franco-annamite ?



La Semaine dans le Monde

LES INFORMATIONS DE LA SEMAINE

DU 15 AU 22 JUIN 1942

LES OPERATIONS EN EXTRÊME-ORIENT

Dans le Pacifique.

Dans les îles Aléoutiennes, les opérations continuent : le 18 juin, le grand quartier général impérial a révélé qu'au cours des attaques contre Dutch Harbour des 4 et 5 juin, les forces navales nippones ont abattu 21 avions et détruit une grande partie des installations ennemies.

Le département de la Marine américaine a admis, le 21 juin, que les Japonais avaient attaqué l'île Kiska (à 950 km. à l'Ouest de Dutch Harbour), dont ils poursuivaient l'occupation.

Un sous-marin a bombardé le 21 juin la station télégraphique officielle d'Estevan Point, dans l'île de Vancouver, au Canada.

Dans l'Océan Indien.

La navigation est devenue dangereuse pour les Alliés dans le canal de Mozambique où le vapeur *Supetar* a été torpillé le 13 juin, d'après l'agence *Reuter*.

A la liste déjà longue des navires français perdus au cours de l'agression britannique contre Diego-Suarez, il faut encore ajouter le sous-marin *Monge*, commandé par le lieutenant de vaisseau Delort, qui n'a plus donné de ses nouvelles depuis le 5 mai.

SUR LES FRONTS D'EUROPE ET D'AFRIQUE

En Russie.

L'attaque contre la puissante forteresse de Sébastopol, déclenchée le 5 juin par le général von Manstein, a fait de grands progrès au cours de la semaine écoulée. Après la chute du fort Staline, le 13 juin, sur le front Sud, le front Sibéria, sur le front Nord, est tombé le 17, suivi le 18 par le fort Maxime-Gorki. Enfin, le 19 juin, l'infanterie allemande, perçant les lignes de défense ennemies, atteignait la baie de Severnaja, en face de la ville de Sébastopol.

Le 22 juin, le journal soviétique *L'Etoile Rouge* admettait la gravité de la situation pour les défenseurs de Sébastopol malgré leur farouche énergie.

De son côté, le maréchal von Bock n'est pas resté inactif dans le secteur de Kharkov. Les unités de choc allemandes qui ont franchi le Donetz ont pénétré profondément dans les lignes ennemies, puis, se rabattant vers le Nord, elles ont capturé 25.000 prisonniers, 266 tanks et plus de 200 canons.

En Afrique du Nord.

La chute de Bir Hakeim a précipité la débâcle anglaise en Afrique du Nord.

En effet, les forces de l'Axe se rabattant vers le Nord ont dépassé Acroma, traversé la via Balbia et atteint la côte. Elles ont ainsi isolé et capturé toute une partie de la VIII^e armée du général Ritchie, qui opérait dans la région d'El Gazzala. Puis, dans un nouveau bond en avant, elles se sont emparées, le 19 juin, d'El Adem et de Sidi Rezegh et elles ont encerclé Tobrouk, dont la garnison, évaluée à 28.000 hommes, s'est rendue le 21. Aussi le *Daily Mail*, traduisant la peine et la colère de toute la presse britannique, a-t-il pu écrire : « La chute de Tobrouk a achevé le désastre de nos armées en Libye ».

Le général Rommel, promu Feldmarshall pour ses récentes victoires, a eu vis-à-vis des prisonniers français de Bir Hakeim l'attitude chevaleresque qui convenait. Ils ne seront pas considérés comme franc-tireurs, malgré les conditions imposées par l'Armistice franco-allemand, mais comme prisonniers de guerre.

L'Allemagne tient à faire une distinction entre les Gaullistes politiques qui intriguent à Londres et les soldats français, courageux mais sans discernement, que l'Angleterre sacrifie à ses intérêts sur les champs de bataille.

En Méditerranée.

Pour disperser l'attention des forces germano-italiennes, deux grands convois britanniques ont appareillé simultanément de Gibraltar et d'Alexandrie, le premier escorté d'un cuirassé type *Malaya*, de deux porte-avions, de croiseurs, de destroyers et de corvettes, le second composé de douze navires marchands également fortement escorté de cuirassés, porte-avions, croiseurs, destroyers, corvettes et sous-marins.

Le convoi parti d'Alexandrie, repéré au large de la Crète, a été violemment pris à partie par les forces aéro-navales de l'Axe, au point d'être obligé de rebrousser chemin après avoir perdu 4 croiseurs, 2 corvettes et 6 cargos totalisant 56.000 tonnes, sans compter les navires endommagés plus ou moins gravement.

Le convoi, parti de Gibraltar, repéré au large d'Alger a été attaqué par l'aviation italienne puis le 15 juin, au Sud-Ouest de Pantelleria, par une escadre composée des deux croiseurs *Eugenio Di Savoia* et *Monte Cuccoli* et 5 destroyers, qui a coulé à elle seule un croiseur et 2 destroyers, endommageant plusieurs autres navires. Le cuirassé *Malaya*, un porte-avions et un croiseur, gravement endommagés ont dû être remorqués à Gibraltar et finalement, sur l'ensemble de ces deux convois, deux navires seulement ont pu atteindre Malte.

Si l'on se reporte maintenant aux informations britanniques, une formation navale italienne comprenant 2 cuirassés type *Cavour* et *Littorio*, des croiseurs et des destroyers, a été aperçue au Sud de Tarente dans la soirée du 14 juin et attaquée le 15 au matin par des avions torpilleurs et des appareils *Liberator* pilotés en majorité par des Américains. Les cuirassés auraient été atteints l'un 20 fois, l'autre 15 fois et un croiseur type *Trento* a été coulé.

Des récits contradictoires de ces batailles confuses, on peut cependant conclure que les lignes de communications britanniques en Méditerranée sont pratiquement interrompues. Et l'on peut penser que la chute rapide de Tobrouk est due en partie à l'impossibilité d'assurer désormais son ravitaillement par voie de mer.

Dans l'Atlantique.

L'Amirauté britannique a annoncé successivement la perte du sous-marin *Olympus* et du destroyer *Wildswan*.

ETATS-UNIS

Nouvelle entrevue Churchill-Roosevelt.

Le premier ministre britannique s'est rendu aux Etats-Unis, où il est arrivé le 19 juin, pour conférer avec le président Roosevelt.

Sa présence à Washington a soulevé naturellement de nombreux commentaires. Faute de renseignements sûrs concernant les questions évoquées par les deux hommes d'Etat, la presse anglo-saxonne a passé en revue les principales préoccupations des Nations Unies, en tête desquelles revient périodiquement l'ouverture du « second front ». Celle-ci est liée d'ailleurs aux disponibilités en tonnage marchand qui sont actuellement bien compromises par les attaques des sous-marins et de l'aviation de l'Axe.

FRANCE

Les discours du Chef de l'Etat et du Chef du Gouvernement.

Après deux années d'armistice, le Maréchal Pétain a prononcé, le 17 juin, un discours sobre et dur où il a fait le point de la politique intérieure française : « J'ai souffert bien souvent, a-t-il déclaré notamment, en constatant qu'au lendemain de la défaite, trop de Français n'avaient pas su s'élever à la hauteur de leurs devoirs. » Mais il a exprimé sa certitude que la France se retrouverait.

Le Chef du Gouvernement, dans son discours du 22 juin, a fait un tableau des difficultés qu'il avait dû résoudre et il a expliqué comment une évasion

retentissante l'avait empêché d'améliorer le sort des prisonniers.

Puis il a annoncé que le chancelier Hitler venait de décider la libération d'un certain nombre de cultivateurs en échange des ouvriers français qui consentaient à aller travailler en Allemagne.

Il a alors adressé un appel à la solidarité des ouvriers pour aller relever, en restant libres, ceux qui combattirent pour protéger leur labeur.

Et il a conclu :

« Français, un grand soldat dont toute la vie est un exemple de sacrifice et de discipline préside aux destinées de notre Patrie. Je vous parle ce soir en son nom. Le Maréchal vous dirait que la France ne laissa jamais l'histoire se faire sans elle et ne remonte des abîmes du malheur que par les sentiers du courage. »

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

DANS LE MONDE

Réalisme anglo-saxon.

Dans la VOLONTE INDOCHINOISE du 17 juin 1942, Jean Saumont attire l'attention sur les conséquences pour l'après-guerre de la loi de prêt et bail.

Elle servira après les hostilités à imposer à tous les débiteurs des E. U. A. une contrainte qui, pour être du domaine économique, n'en sera pas moins tyrannique.

La clause VII de la loi de prêt et bail fera, en cas de victoire des Anglo-Saxons, que les E. U. A. se trouveraient avoir en mains un instrument de domination écrasant.

Définition britannique.

Saviez-vous ce que c'est qu'un traître ? Vous croyiez le savoir et vous vous trompiez.

Aucun trait, écrit Jean de Blangey dans l'IMPARTIAL du 13 juin 1942, ne résume plus exactement ni de façon plus saisissante leur (des Anglais) psychologie de toujours que cette cruelle définition donnée par Bernard Shaw dans la scène IV de sa Sainte-Jeanne — œuvre si curieuse et si suggestive.

Warwick explique à l'évêque Pierre Cauchon :

« Dans votre langue « traître » signifie « qui est perfide, infidèle, déloyal ». Dans notre pays, ce mot signifie tout bonnement « qui n'est pas pleinement dévoué à nos intérêts d'Anglais ».

Tout est là en effet !

La folie tient les rênes.

... du char britannique, montre Jacques Sinclair dans l'IMPARTIAL du 11 juin 1942, la Grande-Bretagne, comme ces fous déchainés qui jettent au lieu d'eau du pétrole sur l'incendie de leur maison, s'acharne avec une manière de fureur forcenée à convaincre les Français de plusieurs évidences se déduisant l'une de l'autre horizontalement : évidence de la solidarité intra-européenne en tant que condition de la paix et du progrès civilisé, évidence de l'hostilité britannique à tout resserrement des intérêts continentaux ; d'où jaillit cette dernière évidence que si notre peuple veut s'affranchir d'une domination basée sur les angoisses et les cupidités, sur l'instinct de conservation, sur les fatalités insulaires, qui lui valut une hécatombe de sa jeunesse à chaque génération, s'il veut recouvrer d'abord la prospérité ensuite l'espoir d'une vaste résurrection historique, il lui faut s'engager dans une voie que barre l'Angleterre, d'où l'Angleterre doit être débarrassée.

EN FRANCE

Un précurseur.

Dans l'ACTION du 17 juin 1942, J. C. dit Lecourt nous expose l'œuvre de Jules Verger, véritable précurseur du corporatisme en plein Front Populaire.

Partant uniquement de l'idée qu'il fallait faire tout de suite quelque chose, ne serait-ce qu'une toute pe-

tite chose et qu'il fallait trouver immédiatement le moyen de faire naître un courant de collaboration loyale et sincère entre patrons et ouvriers de façon à combattre le mythe envahisseur de la lutte des classes, Jules Verger, en homme d'action, mit sur pieds, avec quelques-uns de ses amis, l'Association professionnelle mixte de l'Entreprise Electrique de Paris. Fait nouveau, révolutionnaire et symptomatique, c'est un ouvrier qui fut nommé Président de la première Assemblée générale (8 novembre 1937).

Depuis cette date, l'Association n'a pas cessé de grandir et de se développer jusqu'à la déclaration de guerre. Il n'y a pas lieu de s'en étonner : le boulevardement apporté par ses statuts dans le marché du travail, répondait à un besoin que les ouvriers amoureux de « la belle ouvrage » ressentait chaque jour plus impérieux, dégoûtés qu'ils étaient de l'anarchie du front populaire, mais désireux cependant de sauvegarder les avantages raisonnables nouvellement accordés.

Jules Verger mérite donc d'être considéré comme un des grands précurseurs du corporatisme en France. Son œuvre courageuse accomplie en plein Front Populaire justifie amplement le choix du Maréchal qui a nommé cet ancien pilote de ligne membre du Conseil National.

L'esprit légionnaire à la conquête du monde ouvrier.

Cette conquête dans l'esprit corporatif, est un des principaux objectifs de la Légion car, ne l'oublions pas, la Révolution Nationale doit être économique et sociale sous peine de n'être pas.

La Légion ici (en Indochine), écrit un Légionnaire dans le LEGIONNAIRE DU TONKIN du 15 juin 1942, a été d'abord et devait être, non une milice sélectionnée mais le rassemblement le plus général possible de tous les Français, une affirmation de patriotisme dont seuls les plus voyants parmi les compromis de l'ancien système avaient le droit de s'abstenir par discrétion. A l'intérieur de ce rassemblement et sans trop d'égard au passé, une sélection civique s'opère à la seule lumière des services actuellement rendus. Dans la métropole l'évolution s'est faite en sens inverse. On a commencé par la sélection des cadres et on intègre aujourd'hui les masses. Ainsi la Révolution Nationale prendra-t-elle avec les Lagardelle, Bonnafous, etc..., son caractère véritablement national, c'est-à-dire englobant toutes les classes.

EN INDOCHINE

La Révolution nationale en Indochine.

A propos des condamnations intervenues contre les profiteurs du Marché Noir, SOIR D'ASIE du 11 juin 1942, souligne :

Le glaive de la Justice du Gouvernement de la Ré-

volution Nationale ne ménage personne. On en a eu la preuve depuis quelques mois.

Le Gouvernement de la Révolution Nationale entend parfaire son œuvre d'épuration ; et il y arrivera.

Faisons-lui confiance et disons-nous que même ceux qui semblent « tabous », tomberont à leur tour sous la main de leur répression.

L'Amiral Decoux, dont on connaît le haut esprit de justice et le grand souci de l'équité, est décidé à débarrasser la grande Famille indochinoise, non seulement des brebis galeuses, mais encore des mauvais bergers.

Tout arrive à son heure.

Jeunesse nouvelle

Que sera cette jeunesse indochinoise née de la Révolution Nationale ? C'est ce que nous montre Louis Vaucelle dans la DEPECHE du 13 juin 1942.

Cette jeunesse nouvelle ne sera ni une jeunesse exclusivement, étroitement, jalousement annamite, ni une jeunesse strictement et uniquement française. Elle participera de l'une et l'autre et réalisera, dans un amical et harmonieux mélange, l'union des deux races dans ce qu'elles ont de plus solide et de plus précieux. C'est dire que la jeunesse d'Indochine sera mieux placée que personne pour donner corps à cette collaboration franco-annamite qui n'est rien si elle n'intéresse pas les âmes, si elle ne procède pas d'une conception commune des buts de l'action et de la vie, d'un idéal commun.

Femmes d'Annam d'autrefois.

... et de demain :

Jadis, écrit le TIN-MOI du 17 juin 1942, nos sœurs étaient élevées selon les principes rigides de la morale familiale. Comme les lois du pays n'admettaient pas qu'elles puissent bénéficier de l'éducation sociale, les femmes d'Annam du passé, mues par un esprit d'abnégation très profond, s'évertuaient à se rendre utiles dans le cadre de la famille, envers leur époux et leur progéniture. Il ne manquait pas de ces femmes qui assuraient la subsistance de leur mari pour que ceux-ci s'adonnent aux études littéraires.

La tradition orale raconte que, rue du Chanvre, vivait jadis une femme de la vieille école qui, mariée, ne fabriquait que la sauce de soja pour nourrir son mari. Celui-ci réussissait au concours, devenait mandarin et grimpait tous les échelons jusqu'au grade de Tóng-Dóc. La noble dame continuait simplement son modeste métier jusqu'à la fin de sa vie, ne voulant pour tout l'or du monde, l'interrompre même un jour.

Ses contemporains lui donnaient le surnom de Cu Thuong Tuong (la grande dame à la sauce de soja) pour illustrer un rare exemple d'activité et d'indépendance féminine.

Eternelle jeunesse de la tradition !

Souvenir de l'évêque d'Adran.

Les ans ont passé, écrit le VIET-CUONG du 17 juin 1942, et la collaboration franco-annamite devient chaque jour plus étroite. Sans l'intervention du vénérable évêque, l'Indochine serait-elle en mesure d'assurer cette place prépondérante dans le cadre de l'Empire français.

Nos compatriotes du Tonkin, écrit Nguyễn-van-Ninh dans HANOI-SOIR du 13 juin 1942, ignorent sans doute que sur le parvis de la Cathédrale de Saigon se dresse la statue de ce prélat étendant son bras tutélaire sur un jeune Annamite en costume d'apparat, œuvre d'art d'une vraie portée symbolique du sculpteur Lormier. S'ils savent que ce grand missionnaire a été l'homme qui a sauvé le fondateur de dynastie régnante, qu'il a travaillé au rapprochement des patries française et annamite, bien peu d'entre eux possèdent des renseignements précis sur son compte.

Ce grand prêtre qui s'est donné corps et âme au service de la foi, de sa patrie et de la patrie annamite, ce grand diplomate qui a su obtenir de son roi un traité d'alliance et travaillé au rapprochement de deux peuples, ce grand conseiller du fondateur de la famille régnante en Annam, qui a entrepris la fondation de l'Empire d'Annam actuel, à droit à une place dans nos cœurs. Sans lui, notre pays n'aurait pas connu l'honneur d'appartenir au Grand Empire Colonial français. Sans lui enfin, la belle et significative expression « Collaboration franco-annamite » n'aurait pas existé et Français et Indochinois ne seraient pas liés par des liens aussi serrés et aussi solides.

Ces liens sont désormais indestructibles : à notre insu même ils se sont tressés et lorsque nous les sentons, ils ne nous inspirent plus que respect et attachement mutuels. Ils ont déjà la consécration des siècles.

L'unité indochinoise.

Nation indochinoise, écrit la TRIBUNE INDOCHINOISE du 16 juin 1942, un territoire parfaitement délimité, plus vaste que la France, puisqu'il a 700.000 km², constitue l'aire géographique de l'Indochine française.

Ses peuples qui l'habitent sont de races différentes ; ils étaient souvent en guerre les uns contre les autres, mais depuis trois quarts de siècles, une solide armature les unit en une fédération où, sans renoncer à leurs traditions, à leurs croyances religieuses et à leurs intérêts essentiels, moraux et matériels, ces populations vivent en parfait accord, en bons voisins et amis dont les efforts et les ressources s'harmonisent et se complètent de la manière la plus heureuse. De rivales, elles sont devenues associées sous l'égide de la France, obéissant à la même loi qui leur assure toute liberté dans le travail et dans la jouissance de leurs biens. C'est une paix dont les peuples autochtones ne méconnaissent pas le prix. Aussi y tiennent-ils essentiellement. Mieux encore, ils voudraient la renforcer en se donnant des preuves tangibles de leurs bonnes dispositions réciproques.

L'unité indochinoise, réalisée il y a environ quarante ans par le grand Gouverneur Général feu Paul Doumer et sans cesse fortifiée depuis, n'est pas une construction de l'esprit, mais une réalité dans toute l'acception de ce mot géographique, économique, sociale et politique.

LA VIE INDOCHINOISE

Les visites de l'Amiral Decoux,

Gouverneur Général de l'Indochine.

L'Amiral Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, continue ses visites dans la région de Dalat.

Le 17 juin, il a visité la Cité des Belles, sous la conduite de son fondateur, M. David. Cette cité compte déjà un grand nombre de villas très bien aménagées, dans un joli paysage.

Le 19 juin, accompagné de M^{me} Jean Decoux, il a visité, sous la conduite de la Sœur Supérieure Stanislas, l'Institution des Sœurs de Nazareth.

Le 21 juin, il a assisté, en compagnie de M^{me} Jean Decoux, à l'inauguration du Stade de l'Institution du Sacré-Cœur, nouvellement créée, et dirigée par les frères des Ecoles chrétiennes.

Le même jour, le Gouverneur Général s'est rendu à la concession de Da-Tria, qu'il a visitée sous la direction de son propriétaire, M. Faraut.

La réponse de S. M. Bao-Dai à l'allocution prononcée par M. le Résident Supérieur Grandjean, à l'occasion de la fête Nationale Annamite.

Je vous remercie des vœux et souhaits que vous avez bien voulu m'apporter au nom du Gouvernement du Maréchal, du Gouvernement général de l'Indochine, de l'Administration du Protectorat, de la population française d'Annam et en votre nom personnel à l'occasion de la Fête nationale annamite. Je suis très touché des sentiments que vous venez d'exprimer qui sont un nouveau et réconfortant témoignage de la confiance qui ne cesse de régner entre nos deux Gouvernements.

En ce jour de fête nationale, je ne puis m'empêcher d'évoquer la mémoire de mon illustre ancêtre, l'Empereur Gia-Long, qui, avec l'aide de valeureux Français, avait reconquis le trône d'Annam et réalisé l'unité annamite. Il m'est particulièrement agréable d'y associer aussi la figure de l'éminent prêtre qui fut son compagnon, son conseiller, son ami de tous les jours, Mgr Pigneau de Behaine, Evêque d'Adran.

C'est ainsi que cette fête nationale marque le couronnement d'une œuvre conçue et réalisée sous le signe d'une collaboration franco-annamite qui fut à l'origine des relations entre la France et l'Annam. Elle est aussi la fête de l'Amitié entre Français et Annamites, amitié scellée par deux hommes qui symbolisent les destins unis de nos deux pays et renforcée encore dans les circonstances présentes par la douloureuse épreuve que la France vient de subir.

Aussi je voudrais en ce jour solennel élever notre pensée vers la grande Nation protectrice, si durement éprouvée et vers la noble figure du Maréchal, qui dirige en ce moment ses destinées et à qui je voudrais rendre ici le public témoignage de notre profonde admiration et de notre indéfectible attachement.

Je vous renouvelle, Monsieur le Résident Supérieur, mes sincères remerciements et ceux de Leurs Majestés les Reines Grand-Mère et Mère, de Sa Majesté l'Impératrice et du Prince héritier et je vous demande d'en transmettre l'expression à M. le Vice-Amiral Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, et du Gouvernement français.

L'Empereur d'Annam visite la Pharmacie Centrale à Tourane.

Le 22 juin, S. M. Bao-Dai a visité, accompagnée de M. le Résident Supérieur Grandjean, l'atelier de fabrication de quinine annexé à la Pharmacie Centrale de l'Indochine à Tourane, sous la conduite de M. le docteur Le Nestour.

Tournée d'inspection du Général Mordant.

Le général Mordant, Commandant supérieur, s'est rendu à Ha-giang le 16 juin, en tournée d'inspection. Il était de retour à Hanoi le 17 juin dans l'après-midi.

Tournée du Résident Supérieur au Laos.

Le Résident Supérieur au Laos, en tournée dans les provinces du Nord, a visité Luang-prabang et Xiengkhouang ; dans la région de Xiengkhouang, il a visité la station agricole et la bergerie de Na-boum, le camp d'estivage de Khang-khay et des concessions de colons militaires.

Message du loyalisme.

Le Gouverneur Général de l'Indochine a transmis, le 18 juin, au Département, pour le nouveau Directeur de la Légion, un télégramme des Unions locales de la Légion d'Indochine, ainsi conçu :

« Les unions locales de la Légion d'Indochine, observant plus que jamais la fidélité au serment dans la ferveur envers le Maréchal, assurent le nouveau directeur général de la Légion de leur attachement total. »

Organisation d'un Cours de Natation et de Sauvetage.

Par arrêté en date du 13 juin, un cours de Natation et de Sauvetage a été organisé sous le contrôle du Commissariat Général à l'Education physique, aux

Sports et à la Jeunesse. Ce cours comportera deux sessions : du 6 au 30 juillet à Saigon, et du 6 au 29 août à Hanoi.

Exposition de documents de guerre japonais.

Le 21 juin, dans les locaux de l'A. F. I. M. A. à Hanoi, a été inaugurée une Exposition de documents photographiques de guerre présentés par les soins du Bureau de tourisme franco-japonais. L'Exposition comporte aussi des vues du Mandchoukouo.

Un film sur l'effort médical français en Indochine.

Un film sur l'effort médical français en Indochine a été présenté à Vichy par le colonel Farinand. Il a été réalisé en Indochine, avec la collaboration des médecins civils et militaires, du soldat, du missionnaire, du colon.

Interruption du Transindochinois.

Le 17 juin, une crue violente a emporté la culée d'un pont situé au km. 1465 de la voie ferrée de Hanoi à Saigon. La voie a été interrompue. Le service des voyageurs est assuré par transbordement.

Les prix des journaux.

A l'unanimité, les journaux du Tonkin en langue française et en langue annamite ont décidé d'augmenter leur prix de vente, ainsi qu'il avait déjà été fait en Cochinchine. Le prix du numéro a été porté à 20 cents pour les journaux en langue française, et maintenu à 6 cents pour les journaux en langue annamite avec diminution du nombre de pages de 4 à 2. Le prix des abonnements a été également relevé.

**Du 29 juin au 3 juillet
Écoutez RADIO-SAIGON.**

Lundi 29. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Orchestre Scandler ; — 19 h. 45 : *Vulgarisation scientifique* : « Les gaz cachés de l'atmosphère », par Louis Charpentier ; — 20 h. 15 : La semaine de Radio-Saigon ; — 20 h. 20 : Concert ; — 21 heures : *Le courrier des auditeurs*, par Jade ; — 21 h. 15 : Vos disques préférés.

Mardi 30. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Chansons de Kiki et de Micheletti ; — 19 h. 45 : *Causerie médicale* du Dr Derolle « Légumes du pays et vitamines » ; — 20 h. 15 : *Le message du jour* ; — 20 h. 20 : *La musique à Vienne*, par Suzanne Vincenot (suite) ; — 21 heures à 21 h. 30 : Orchestre fantaisistes : Ray Ventura, Jo Bouillon, Fred Adison.

Mercredi 1^{er}. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Piano syncopé ; — 19 h. 45 : *Pour les enfants* : « Scènes de basse-cour », d'après Anderson ; — 20 h. 15 : *Concert classique* : Chopin : *Concerto pour le piano* ; Jacques Ilbert : *Concerto pour flûte* ; — 21 heures : Vos disques préférés ; — 21 h. 15 : Chronique de livres.

Jeudi 2. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Musique militaire ; — 19 h. 45 : Concert ; — 20 h. 15 à 21 h. 30 : Théâtre : *Le procès de Marie Dugan* de Bayard Weiller.

Vendredi 3. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Chansons d'Annette Lajon et de Korturier ; — 19 h. 45 : *Colline vous parle* ; — 20 h. 15 : *Le message du jour* ; — 20 h. 20 : *Le coffret à musique*, par Ch. Roques ; — 21 heures : Romanes d'autrefois.

Samedi 4. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Orgue de cinéma ; — 19 h. 45 : Causerie ; — 20 h. 15 : *Le message du jour* ; — 20 h. 20 : *Le Casino des illusions* ; — 20 h. 50 : Musique de danse.

Dimanche 5. — 20 h. 07 : La semaine dans le monde ; — 20 h. 15 à 21 h. 30 : *Cavaleria rusticana*, opéra-comique de Mascagni.

Naissances, Mariages, Décès...

Naissances.

COCHINCHINE

ANNE-MARIE-JACQUELINE-MARGUERITE, fille de M^{me} et M. Coursault, enseigne de vaisseau (10 juin 1942).

JUSTINE, fille de M^{me} et M. Saint-Gabriel (10 juin 1942).

ANDRÉ, fils de M^{me} et M. Guerdin, de l'unité marine à Saïgon (15 juin 1942).

TONKIN

DENISE-MADELEINE, fille de M^{me} et M. Louis Gourvil, médecin-lieutenant (10 juin 1942).

GUY, fils de M^{me} et M. Henri Evarite.

EVELYNE-HENRIETTE, fille de M^{me} et M. Robert, ingénieur météorologiste (14 juin 1942).

JOSETTE-MONIQUE, fille de M^{me} et M. Louis Grosjean (17 juin 1942).

JOSETTE-HUGUETTE-HENRIETTE, fille de M^{me} et M. Robert-Georges Bourquene, lieutenant d'infanterie (17 juin 1942).

Prochains mariages.

COCHINCHINE

M. le lieutenant MAURICE SERGENT avec M^{lle} MADE BÉRARD.

PHNOM-PENH

M. FRANÇOIS BOUVET avec M^{lle} ELISE NANO.

M. YVES-LOUIS-EUGÈNE BOURGUILLE, contrôleur adjoint des Douanes et Régies, avec M^{lle} PAUL ORSINI.

Mariages.

COCHINCHINE

M. FRANÇOIS THIEM, ingénieur, avec M^{lle} GERMAINE THOAI (8 juin 1942).

M. RICHARD-HOBROOK GRÉGOR, banquier, avec M^{lle} MARIE-MARTHE AUGÉ.

TONKIN

M. VICTOR BUU, caporal-chef, avec M^{lle} LÊ-TUÊ, fille de M. LÊ-KY, clerc d'avocat (17 juin 1942).

Décès.

COCHINCHINE

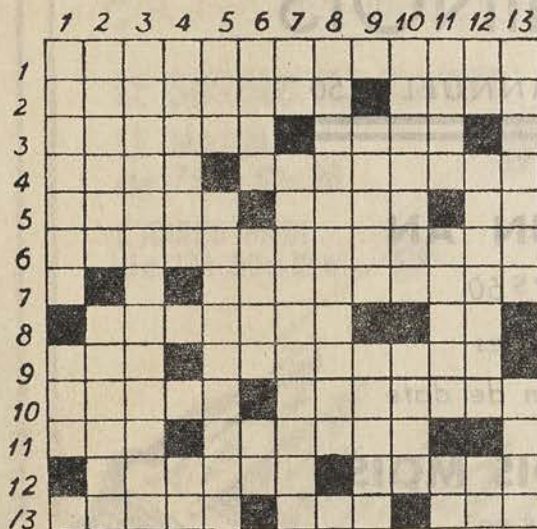
M^{me} CLAUDE BOUVIER (1^{er} juin 1942).

TONKIN

M. CANCEL JIRLES, de la Légion étrangère, à Tuyên-quang (19 juin 1942).

M^{me} BAO, née NGUYEN-PHUNG, épouse de M. NGUYEN-dinh-Bao, chef de la Subdivision des Travaux publics à Hung-yên.

MOTS CROISÉS N° 75



75. — Horizontalement.

1. — Ses semences éclatent dès qu'on les touche.
2. — Habituer un équipage à la mer — Bonnet des flammes.
3. — Tournement d'eau dangereux pour les navires — Prison.
4. — Chef-lieu de département — Bassin de terre pour recevoir un métal en fusion.
5. — Filets sous l'ave d'un chapiteau — Tendit au moyen de cordages — Initiales d'un grand magasin parisien.
6. — Sa racine est dépurative et sudorifique.
7. — Excédées.
8. — A l'envers : Toit à deux pentes — Indispensable au ravitaillement d'un régiment.
9. — Ville de Finlande — Petit bécasseau.
10. — Endroit où la mer est peu profonde — Aiguillons en bois, pour les ânes.
11. — Adresse — Toutes petites.
12. — Passage entre l'île de Ré et la Charente — Bois de cerf après la première année.
13. — Monnaies chinoises — Du verbe être — Hardi.

75. — Verticalement.

1. — Assoupissement — Roi de Hongrie (1041-1044).
2. — Médecin de Napoléon 1^{er} à Sainte-Hélène — Ota les bavures d'une planche à graver.
3. — Palmipède.
4. — Cétones — Article arabe.
5. — Massue — Dépôts.
6. — Fils de Vénus — Fit un bruit subit — Une lettre de plus et nous avons un des juges d'Israël.
7. — Règle double — Soupape de baignoire.
8. — Chef des ministres d'un certain culte.
9. — Poètes chanteurs — Missionnaire danois (1668-1758).
10. — Attrapaïs — Italien et cardinal, un des esprits les plus profonds du xv^e siècle.
11. — Arme — Ses eaux faisaient complètement oublier le passé — Immédiatement.
12. — Note — Filet carré — Coutumes.
13. — Tirés de l'oubli — Peur subite.

SOLUTION DES MOTS CROISÉS N° 74

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	E	I	G	N	E	U	R	I	E
2	O	P	T	I	O	N		O		R
3	L	I	E	R		C	A	U	S	E
4	L	E		A	P	A	R	T	E	S
5	I		A	N	N	I	E		A	
6	C	O	N	D	E	S	C	E	N	D
7	I		C	O	U	S		U	T	E
8	T	A	E	L		E	D	R	E	D
9	E	N	T	E	R	R	E	E		A
10	U		R		O		R		E	L
11	R	E	E	S	C	O	M	P	T	E
12	S	I	S	E	S		E	U	E	S

VOTRE INTÉRÊT

VOTRE DEVOIR

*Ne laissez pas vos capitaux improductifs.
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.*



Souscrivez aux
**BONS DU TRÉSOR
INDOCHINOIS**

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL 2,50 %

BONS A UN AN

émis à 97\$ 50

remboursables

au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS

émis à 99\$ 50

remboursables

au gré du porteur

au pair	à TROIS MOIS de date
à 100\$ 60	à SIX MOIS de date
à 101\$ 20	à NEUF MOIS de date
à 102\$	à UN AN de date

Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50 - 100 - 1.000 - 10.000 et 100.000 piastres.

Imprimerie **TAUPIN & C^{IE}**

8-10-12 RUE DUVILLIER-HANOI

LE BUREAU EST OUVERT :

LE MATIN :
de 7h. à 11h.30

L'APRÈS-MIDI :
de 13h.30 à 18h.





Jeune enfant portant des amulettes.

Dessin de Manh-Quynh.